

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. QUSSAÏ SAMAK, président
M. JEAN PARÉ, commissaire
M. JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT
SUR LE PROJET D'IMPLANTATION
DU TERMINAL MÉTHANIER RABASKA ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES
PAR LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RABASKA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 13

Séance tenue le 6 février 2007 à 19 h
Domaine Franco
555, route Campagna
Saint-Henri

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2007	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA	
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA).....	1
M. André Bélisle	
M. Mathieu Castonguay	
M. MICHEL LESSARD ET Mme FRANCE RÉMILLARD.....	18
COLLECTIF MÉMOIRE DU FLEUVE.....	31
M. Jean Morisset	
M. François Prévost	
Mme ANNIE MARCOUX ET M. ANDRÉ VOROS	35
M. YVES LAMBERT	43
REPRISE DE LA SÉANCE	
M. YVAN BASTRASH	51
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE.....	55
M. Charles-Eugène Blanchet	
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU QUÉBEC INC.	59
M. André Turcotte	
M. DENIS LEVASSEUR	64
PARTI VERT DU QUÉBEC	68
M. Xavier Daxhelet	
M. Scott McKay	
LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.	81
M. Denis April	
DROIT DE RECTIFICATION	
PROMOTEUR	82
M. Glenn Kelly	

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2007
SÉANCE DE LA SOIRÉE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

5

PAR LE PRÉSIDENT:

10 Mesdames et messieurs, l'audience reprend, et j'invite l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, monsieur André Bélisle et monsieur Mathieu Castonguay s'il vous plaît.

15 Bonsoir monsieur Bélisle, bonsoir monsieur Castonguay. Alors votre frère vous a fait le message?

15

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

J'ai eu plusieurs fois le message.

20

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

Alors monsieur Bélisle, on vous écoute.

25

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

30 Bonsoir monsieur le Président, bonsoir messieurs les Commissaires. Je pense que j'en ai manqué un bout, j'aurais aimé partager!

30

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est qu'on a, avec les Castonguay, on a...

35

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

C'est un peu une affaire de famille!

40

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, voilà, c'est ça.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

45 Merci de nous recevoir et sans plus de préambule, bien, l'AQLPA est heureuse de venir
déposer son mémoire, et je vais laisser Mathieu vous expliquer, malheureusement étant donné
les circonstances un peu hors de notre contrôle, d'abord le délai un peu court et surtout la
période des Fêtes entre les deux (2), puis à l'AQLPA, bien, on vit aussi quelque chose qui est
assez extraordinaire dans un autre dossier qui fait que les ressources qu'on avait, on ne les a
50 plus.

 Mais on est toujours là, puis on va faire notre travail du mieux qu'on peut comme on l'a
toujours fait.

55 Alors si vous le permettez, je vais lire rapidement, c'est un résumé, si vous voulez!

 Donc l'AQLPA dépose son analyse du projet Rabaska. Pour nous, Rabaska favorise
l'accélération de l'exploitation des sables bitumineux. Pour l'Association, l'AQLPA, tout comme
pour le GIEC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat, les bouleversements
60 climatiques représentent la menace la plus sérieuse pour l'humanité. Et la semaine dernière,
comme vous le savez, le GIEC déposait un mémoire ou un rapport qui nous appelait à une
action urgente, rapide et sans porte de sortie.

 Alors les bouleversements climatiques constituent la plus grande et la plus urgente
65 menace que notre société développée a à affronter. Cet état de fait a été confirmé de manière
non équivoque dans le dernier rapport du GIEC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur le
climat de l'ONU. Dans cette perspective, on se doit d'agir avec la plus grande prudence et la
plus grande cohérence pour s'assurer que ce que nous faisons aujourd'hui ne constitue pas un
obstacle supplémentaire à ce que nous devons faire demain, étant donné la gravité de la
70 situation, l'erreur n'est pas envisageable.

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

75 Le Canada et les États-Unis sont les plus mauvais acteurs nationaux sur la scène de la
lutte au réchauffement planétaire. Cette situation est engendrée par notre surconsommation
énergétique.

 Rabaska vient alimenter cette boulimie énergétique, puisque Rabaska vise précisément
à satisfaire la croissance des besoins ou à répondre à la pénurie appréhendée – puis ça, c'est
80 un concept qui est devenu très populaire depuis l'affaire Enron.

 Dans un tel contexte, c'est évident, c'est l'évidence même, la stratégie actuelle et le
développement des combustibles fossiles, tels le charbon, le gaz et le pétrole a une limite qui
sera atteinte du vivant des gens qui ont moins de soixante (60) ans aujourd'hui.
85

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

100 Selon le rapport déposé la semaine dernière par le GIEC, le doute n'est plus permis. Selon Achim Steiner, directeur exécutif du programme des Nations Unies pour l'environnement, ce rapport fera des assises de Paris une borne historique qui démarquera l'ère des débats ou du doute du temps de l'action. L'ampleur du risque que court la planète si l'humanité ne réagit pas est telle que quiconque décidera de prendre le risque de ne pas agir après ce rapport entrera dans les livres d'histoire comme un irresponsable.

95 Suite à une analyse attentive par l'AQLPA de l'étude d'impact du projet Rabaska, il nous est impossible d'accepter les prétentions du promoteur invoquant une réduction quelconque des émissions de gaz à effet de serre associées au projet Rabaska. Bien au contraire, en établissant les liens entre la diminution de la disponibilité en gaz naturel provoquée en partie par la croissance extraordinaire de l'exploitation des sables bitumineux d'Alberta, notre étude 100 démontre clairement que le projet Rabaska et les autres terminaux méthaniers participeraient à la poursuite de l'augmentation dramatique des émissions de gaz à effet de serre au Canada.

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

105 Notre analyse démontre que si une petite partie du gaz que le terminal proposé à Lévis était utilisée pour accroître l'exploitation des sables bitumineux, les émissions supplémentaires annuleraient très rapidement les réductions prétendues par le promoteur. En effet, si seulement vingt pour cent (20 %) du gaz libéré en Alberta, grâce à la réalisation du projet Rabaska, étaient utilisés dans la production de pétrole à partir des sables bitumineux, c'est deux millions de 110 tonnes (2 M t) de gaz à effet de serre supplémentaires qui seraient ajoutées, qui seraient émis au Canada. Ça, c'est juste pour produire les barils de pétrole associé à la disponibilité accrue du gaz.

115 Si on ajoute la combustion de ce pétrole-là, ça donne dix millions de tonnes (10 M t) qui se retrouveraient dans l'atmosphère.

Pour les modestes retombées économiques locales, Rabaska engendrerait des coûts globaux considérables. Si on applique les mesures de réduction des gaz à effet de serre prévues au Plan d'action 2006-2012, le Québec et les changements climatiques, Rabaska nous 120 coûtera au moins deux cents millions de dollars (200 M\$) pour mettre en place des mesures d'adaptation qui permettent d'annuler les hausses d'émissions attribuables au projet.

125 Bien que l'on reconnaisse pas la validité des calculs effectués par Rabaska, les cent quarante-six mille tonnes (146 000 t) émises à Lévis, selon le promoteur, demanderaient quand même près de quinze millions de dollars (15 M\$) de mesures supplémentaires pour compenser ces émissions.

130 Lorsque l'on compare avec les trois cent mille dollars (300 000 \$) que Rabaska a
consenti à verser dans le transport en commun, il apparaît évident que c'est encore les
contribuables québécois qui vont devoir mettre la main dans leur poche.

135 Dans une perspective de développement durable, lorsqu'on doit considérer
simultanément les aspects environnementaux, sociaux et économiques en fonction des
générations à venir, le projet Rabaska représente une entrave considérable du même type que
le défunt projet de la centrale du Suroît.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

140 Pour de multiples raisons présentées dans notre mémoire et s'ajoutant à celles
explicitées précédemment, l'AQLPA s'oppose au projet Rabaska et demande à cette
Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'agir conformément à
l'invitation de monsieur Achim Steiner du PNU, face au réchauffement planétaire, et aux
victimes actuelles et futures des bouleversements climatiques.

145 Nous sommes convaincus que ce projet doit être analysé dans un contexte global,
malgré une présentation militant notre vision à ce que le promoteur veut nous voir considérer.
Le projet Rabaska fait partie d'une stratégie continentale de développement des secteurs gazier
et pétrolier, il doit être analysé en conséquence,

150 Rejeter ce projet, c'est agir pour nous libérer des combustibles fossiles qui sont
responsables, est-il besoin de le rappeler, de la situation actuelle.

155 Alors monsieur le Président, je vais demander à Mathieu de faire un survol rapide avec
certains tableaux, juste pour camper notre argumentation, et dans le mémoire qu'on va
déposer, vous allez voir, ça a été fouillé de façon...

PAR LE PRÉSIDENT:

160 On les a déjà vus en détail. Allez-y, monsieur Castonguay.

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

165 J'aimerais vous rappeler que la version que vous avez, ce n'est pas la version finale de
notre mémoire. Je vous prierais de bien vouloir lire la version finale qu'on va vous faire parvenir
d'ici la fin des audiences.

170 Je sais que là, vous avez certainement parcouru très rapidement l'ensemble des
mémoires, vous reviendrez sur notre version finale plutôt que la version que vous avez
présentement.

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça, c'est la technique de réserver une place et sous réserve, ça fonctionne!

175 **PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:**

Ne serait-ce que parce que les audiences ont été annoncées, la date du début des audiences a été annoncée en même temps que le renvoi devant la Commission, bien, ça a écourté de quarante-cinq (45) jours le délai prévu.

180

PAR LE PRÉSIDENT:

On est tout à fait d'accord avec vous.

185 **PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:**

Dans notre mémoire, on parle longuement de la disponibilité du gaz puis des réserves qu'il y a au Canada puis dans le monde, puis la durée de vie du projet Rabaska est estimée à quarante (40) à cinquante (50) ans.

190

Si on regarde les réserves mondiales des combustibles, le gaz naturel, on en a peut-être pour environ soixante-quinze (75) ans sur la planète. Rabaska va juste nous permettre de profiter du gaz pendant soixante-quinze (75) ans, alors que de toute façon, on va faire face au même défi qu'on a aujourd'hui.

195

Ce graphique-là est tiré de l'étude d'impact de Rabaska, il est présent dans notre mémoire avec toutes les références. Ce que je veux vous faire remarquer, c'est la courbe en haut ici. Ça, c'est l'offre de gaz naturel en provenance du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien.

200

En 2000 et 2001, il a subi une forte baisse. Ça l'a relativement peu influencé notre consommation de gaz naturel pour le Québec et l'Ontario; il y a eu une petite baisse, mais ça l'a été somme toute minime.

205

Qu'est-ce qu'on a fait pour compenser, c'est qu'on a augmenté les importations de gaz naturel en provenance des États-Unis. Il faut voir qu'il y a des réserves aussi de gaz naturel aux États-Unis, ils ont des terminaux méthaniers là aussi, et vu que c'est tout interconnecté, on n'a pas vraiment de problème d'approvisionnement sur le continent, parce qu'à partir du moment où ce qu'il y a un problème d'approvisionnement dans un secteur, c'est parce qu'il y a un bris de pipeline localisé, mais étant donné les interconnexions, c'est l'ensemble de l'Amérique du Nord qui a un problème d'approvisionnement et non pas seulement le Québec.

210

215 Par contre, on a dû réduire nos exportations de gaz naturel, mais elles sont quand même demeurées très significatives.

220 Notre mémoire s'appelle "Émissions atmosphériques et alternatives au projet Rabaska". Je présente ici le portefeuille, les prévisions du portefeuille de production d'énergie du gouvernement de l'Ontario qui ont été présentées l'été dernier. L'Ontario veut se débarrasser des ses centrales au charbon et pour ce faire, a choisi de rénover leurs centrales nucléaires et de miser sur l'énergie verte, les énergies renouvelables.

225 Mais ils ont quand même prévu d'augmenter la capacité de production des centrales au gaz naturel. Mais ce qui est intéressant de voir, c'est pas tellement la répartition, parce qu'on voit que le gaz naturel demeure encore à six pour cent (6 %) prévu en 2025, mais l'énergie totale qui va être produite par les centrales au gaz naturel revient au niveau de 2005. C'est ce qui est prévu par l'Ontario.

230 Ce que le gouvernement ontarien a prévu de faire avec ses centrales au gaz naturel, c'est de les utiliser seulement lorsque ça va être absolument nécessaire et lorsqu'il y aura aucune autre alternative possible. Ça, c'est l'orientation qui a été prise en Ontario.

235 On a bien de la difficulté à concilier cette orientation-là qui est publique, donnée par le gouvernement de l'Ontario, entérinée par le ministère de l'Énergie, puis les prévisions de Rabaska, en ce qui concerne la production d'électricité par le gaz.

240 Par contre, Rabaska stipule dans son analyse que la plus grande augmentation de la consommation du gaz naturel est attribuable à l'exploitation des sables bitumineux, et c'est corroboré par les chiffres de l'Office national de l'énergie puis de beaucoup d'acteurs énergétiques en Amérique.

Par contre, ils considèrent pas l'utilisation des sables bitumineux, l'utilisation du gaz naturel dans leurs évaluations, les avantages en termes de réduction des gaz à effet de serre.

245 On s'est amusé à l'AQLPA à essayer de voir qu'est-ce qui pourrait arriver en termes d'émissions de gaz à effet de serre si le taux de substitution du mazout variait en fonction du taux d'utilisation dans les sables bitumineux. On s'est dit, le gaz qui est remplacé dans l'Ouest, soit il substitue du mazout ou soit il est utilisé dans les sables bitumineux, OK. Puis s'il remplace du gaz, bien, ça a pas d'effet, dans le fond, OK!

250 Donc on est arrivé, puis ça, c'est uniquement la substitution, ce graphique-là, et on arrive à un point aux alentours de huit pour cent (8 %) de substitution. Bien en fait, c'est à vingt pour cent (20 %) si on ne compte que les émissions, mais il faut rajouter les émissions en amont, OK, d'environ deux millions de tonnes (2 M t)...

255 **PAR LE PRÉSIDENT:**

En amont par rapport...

260 **PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:**

Par rapport au projet de Rabaska.

PAR LE PRÉSIDENT:

265 Qui est la source jusqu'à la livraison au point d'usage final.

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

270 C'est ça. C'est de l'ordre, en tout cas, au moins deux millions (2 M t) ou deux millions et demie (2 ½ M t), selon les prétentions de Rabaska.

275 Ça fait qu'on arrive à un point entre aux alentours de huit pour cent (8 %) où on a un effet, si on atteint huit pour cent (8 %) de substitution du gaz qui sert à faire des sables bitumineux, là, on a un niveau nul. Si c'est plus que huit pour cent (8 %), bien là, puis que la balance, c'est de la substitution du mazout bien évidemment, bien, on a une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

280 Puis si on ne fait qu'augmenter la production des sables bitumineux, bien, on a une augmentation globale d'environ, bien, quatorze (14 M t) à seize millions de tonnes (16 M t) de gaz à effet de serre par année. C'est pas négligeable comme erreur de calcul.

285 Puis le problème avec l'étude de Rabaska, c'est qu'ils considèrent que quatre-vingts (80 %) à cent pour cent (100 %) du gaz naturel libéré dans l'Ouest sert à substituer du mazout. Nous autres, on a évalué que pour faire ça, aux États-Unis, il fallait qu'ils ferment vingt-huit pour cent (28 %) des centrales électriques au mazout aux États-Unis. Puis ça, c'est loin du terminal Rabaska, puis c'est surtout loin des avantages économiques créés par Rabaska.

290 On n'a pas trouvé d'explication qui permette de comprendre comment Rabaska réussit à faire ce niveau de substitution là alors qu'il y a pas d'avantage économique, c'est écrit à plusieurs endroits dans leur étude. Cette démonstration-là, Rabaska a pas réussi à la faire.

295 Nous autres, ça nous amène à un doute très très très sérieux, c'est pour ça qu'on parlait dans notre communiqué qu'on n'achète pas les chiffres de réduction de gaz à effet de serre de Rabaska, parce qu'ils considèrent pas une erreur possible extrêmement importante, puis surtout très probable, étant donné les récentes intentions de développer les sables bitumineux.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

300 Donc en terminant, monsieur le Président, étant donné la situation, quand on sait que
les prévisions nous amènent à considérer une augmentation du triple ou même de multiplier par
cinq (5) la production des sables bitumineux, et qu'on sait également qu'ils auront pas
suffisamment de gaz pour supporter cette augmentation-là et que plusieurs études de
Ressources naturelles Canada ou de l'Office de l'énergie indiquent qu'il va falloir importer du
305 gaz justement pour pouvoir supporter cette augmentation de la production, bien, pour nous, on
demande d'agir avec la plus grande prudence en cohérence avec les engagements
internationaux et surtout par rapport aux problèmes qu'on connaît et que maintenant, il y a plus
de doute permis.

310 Alors dans ce sens-là, nous, on croit que le projet Rabaska va participer à
l'augmentation continentale des émissions et on demande que le projet soit analysé sous cet
angle-là. Donc voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

315 Merci beaucoup monsieur Bélisle, monsieur Castonguay. Deux (2) éléments, et puis on
va continuer avec mes collègues.

320 Le premier élément, je l'ai évoqué ce matin avec des participants, est-ce que selon
vous, quand le Québec, comme le Canada qui a ratifié Kyoto et le Québec qui est, à ma
connaissance, la seule province canadienne qui a pris l'engagement par la voix la plus
solennelle d'être le maître en matière de mise en œuvre des engagements canadiens à l'échelle
internationale pour ce qui est du Québec, en matière de changements climatiques, gaz à effet
de serre, est-ce que vous comprenez ça comme étant une réduction de six pour cent (6 %) ou
de cinq pour cent (5 %) ou de sept pour cent (7%) partout en même temps? Je m'explique.

325 Est-ce que les engagements ne peuvent pas aussi être interprétés comme étant,
comme ouvrant la possibilité à ce qu'on ait une augmentation dans un secteur précis en termes
d'utilisation de gaz naturel disons, mais qui pourrait être compensée ou plus que compensée
dans le secteur des transports ou d'autres secteurs, à la manière un peu comme l'Europe où on
330 a une bulle, l'ensemble de l'Union européenne qui a un engagement ferme de réduction
agrégée de six pour cent (6 %), mais à l'intérieur de cette bulle-là, le Portugal a le droit
d'augmenter ses émissions, la Norvège aussi, etc.

335 Alors est-ce que c'est possible que le Québec respecte ses engagements en permettant
un excès de cent quarante quelques mille tonnes ici mais qui pourrait être compensé et plus
avec un effort plus important du secteur transports ou d'autres secteurs?

Comment vous réagissez à ça?

340 **PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:**

Bien, il y a deux (2) niveaux, si on veut, importants à considérer. Premièrement, bon, l'Assemblée nationale du Québec a voté une loi à l'unanimité...

345 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Une résolution.

350 **PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:**

Une résolution, pardon, à laquelle on devait s'engager à moins six pour cent (-6 %) par rapport à 90, mais il faut toujours se rappeler que ça, ce n'est qu'une première étape dans une démarche beaucoup plus audacieuse qui nous amènera à considérer quatre-vingts pour cent (80 %) de réduction des combustibles fossiles et ce, à travers le monde.

355

Donc ça, il faut se mettre dans ce contexte-là. Et si on met en place des infrastructures qui nous empêchent d'aller à la deuxième étape, bien, ça marche pas.

360 Deuxièmement, le Plan québécois d'action, parce que là, on est rendu au deuxième plan, il faut peut-être rappeler que le premier qui avait été mis en place pour 2000-2002 qu'on n'a jamais respecté, rien de ce plan n'a été mis en place ou à peu près; et le nouveau plan qui vient d'être déposé qui, en principe, selon les dires du gouvernement du Québec, nous amenait à respecter nos engagements, bien, après une analyse bien détaillée, c'est clair qu'on n'atteint même pas cinquante pour cent (50 %) et longtemps après 2012 en plus.

365

370 Donc quelle que soit la façon qu'on aborde cette question-là, il faut l'aborder de façon très précise et nous, on n'a rien vu qui nous amène à démontrer des chiffres à l'appui valables qu'on est dans la bonne direction. Au contraire, ce qu'on voit, c'est que ce projet-là, qu'on le regarde au niveau du Québec, au niveau du Canada ou même au niveau continental, participe à une augmentation extraordinaire.

Maintenant, dans le détail de ça, peut-être qu'on verra autre chose, mais présentement, ce que nous voyons, c'est qu'on s'en va dans la mauvaise direction.

375 Mathieu pourrait peut-être!

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

380 Il y a surtout une chose qu'il faut faire ressortir, c'est peut-être théoriquement possible, OK, de permettre Rabaska puis d'avoir un avantage dans d'autres secteurs, mais je vous mets au défi de trouver, c'est où dans l'étude d'impact, c'est où dans le projet Rabaska qu'on va

réduire ailleurs, OK! C'est pas présenté par le promoteur, il y a pas de plan d'investissement pour atteindre son quatre-vingts pour cent (80 %) de substitution.

385 On sait que Gaz Métro doit investir des millions de dollars pour brancher des nouveaux clients au réseau pour faire de la substitution, il y a un plan, il y a des subventions qui sont données pour ça par nos impôts puis nos taxes, parce que c'est pas rentable de faire ça pour les entreprises actuellement. Ce n'est pas rentable de brancher un nouveau client sur le gaz naturel, ça prend douze-quinze (12-15) ans, vingt (20) ans à rentabiliser une nouvelle connexion avec les économies qui sont générées.

390

Puis ça, c'est pas présent dans le document de Rabaska. On ne peut pas appuyer un éventuel plan de réduction dans d'autres secteurs grâce à des engagements ou des mesures présentées par Rabaska. Ça fait que c'est tout parfaitement hypothétique cette possibilité-là dans la situation actuelle.

395

PAR LE PRÉSIDENT:

La question pourrait se poser au gouvernement aussi.

400

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

On pourrait poser la question au gouvernement, je suis parfaitement d'accord, mais là, ça prendrait peut-être une réflexion à savoir quels secteurs qui sont bons pour avoir une augmentation, puis lesquels qu'il faut cibler puis réduire davantage.

405

Je suis pas sûr, moi, que tous les Québécois sont parfaitement d'accord à se promener en autobus pour que Rabaska puisse s'implanter à Lévis!

410

PAR LE PRÉSIDENT:

En autobus électrique peut-être!

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

415

Il y a aussi peut-être une dernière réflexion et ça, bon, on n'a pas fini l'évaluation de la situation, mais il semble qu'un peu partout, lorsqu'on a présenté les mesures qui nous permettraient de substituer du gaz à un combustible plus polluant comme le pétrole et le charbon, à peu près jamais c'est arrivé comme ce qu'on a dit.

420

PAR LE PRÉSIDENT:

425 Donc vous crédibilisez pas du tout le rôle éventuel du gaz naturel comme un élément de transition et de remplacement positif du mazout par exemple pour les entreprises qui ont besoin d'une source d'énergie tout court?

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

430 L'Ontario l'a pas retenu, ça.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

435 L'action prouve la pensée, monsieur le Président. C'est bien beau de le dire. La théorie, oui, on peut théoriquement y penser, mais quand on regarde dans la réalité ce qui s'est passé, on voit qu'entre la théorie et la réalité, il y a un monde de différence et ça n'arrive à peu près pas.

440 Alors ça s'ajoute. Réellement, ce qu'on peut constater, c'est que ce à quoi on assiste, c'est une réduction de la cadence d'augmentation des émissions plutôt qu'une réduction calculée et comptabilisable.

PAR LE PRÉSIDENT:

445 Nette.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

Nette, voilà.

450 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'ai deux (2) autres questions, mais je vais voir monsieur Paré.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

455 Vous avez presque posé ma question, monsieur le Président. Je la formulerais de la manière suivante!

460 Même en partageant, puis ça, je pense bien qu'à tout le moins au niveau du diagnostic, je pense bien qu'il y a de plus en plus une convergence, mais en partageant des objectifs de réduction donc de la consommation des énergies fossiles, le fonctionnement général de nos sociétés n'est-il pas à ce point tributaire de ces énergies fossiles là, qu'il est impensable de ne pas avoir une période de transition dans laquelle le gaz naturel peut avoir sa place?

465 Comment peut-on passer sans transition de l'état actuel des choses, sinon par des
sortes de coupures qu'à peu près personne n'a pu identifiées jusqu'à maintenant?

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

470 La réponse à ça, je n'aurai jamais la prétention d'avoir une réponse précise et la
baguette magique pour régler ça.

475 Chose certaine, si on met en place des infrastructures qui nous amènent à aller dans le
sens contraire et qu'on ne peut pas démontrer chiffres à l'appui et de façon vérifiable qu'on s'en
va dans la direction de la réduction des émissions, donc la prudence nous impose de ne pas y
aller.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

480 Je vous entends.

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

485 J'aimerais rajouter que présentement, aujourd'hui, le gaz naturel est disponible au
Canada et en Amérique du Nord et que présentement, s'il était nécessaire de faire cette
transition-là en passant par le gaz, on a la capacité sur notre continent de faire cette transition-
là.

490 On n'a peut-être pas tout le temps et toute la vie devant nous pour le faire, on a une
période d'environ trente (30) ans, en considérant les réserves qu'on connaît mais qu'on
n'exploite pas encore, sept (7) ans avec seulement les réserves que l'on exploite présentement.
Il faudrait peut-être l'engager, cette transition-là plutôt que d'attendre qu'il y en ait plus nulle part
sur la planète avant de penser à faire une transition.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

495 Avez-vous déjà réfléchi à des outils par exemple, de type fiscal ou économique pour
modifier ces perspectives-là?

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

500 Il y a la Bourse du carbone, mais bon, elle a été pensée, elle a été planifiée, mais elle
est toujours pas en place.

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

505

Et je vous invite à regarder attentivement la version finale de notre mémoire, OK, ça s'appelle "Alternatives", et vous allez voir qu'il y a des outils qui sont mis en place, qui sont l'équivalent en termes d'investissement de Rabaska. Rabaska, il faut pas oublier qu'au prix de 2004, le gaz naturel acheté au Japon, au prix de 2004, le volume importé par Rabaska, c'est un milliard (1 G\$) par année de dollars canadiens.

510

Avec un milliard de dollars (1 G\$) dépensés à l'étranger ou dépensés au Canada dans des énergies renouvelables, on en fait du chemin aussi.

515

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Monsieur Waaub, vous avez une question?

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

520

Oui. Vous avez vous-même introduit cette question que justement, il y a plusieurs façons d'interpréter les réserves de gaz naturel au Canada. Donc il y a le neuf point deux (9,2) années, puis on a vu que le ministère des Ressources naturelles, éventuellement, estimait qu'il y a des ressources peut-être dans la vallée du Mackenzie qui peuvent être développées, on en cherche même au Québec, la Gaspésie, on verra!

525

Qu'est-ce que ça changerait, dans votre raisonnement, la production de réserves supplémentaires, enfin la mise à la disponibilité de réserves de gaz supplémentaires pas trop chères au Canada et du maintien du pipeline, enfin du gazoduc qui nous amène ce gaz de l'Ouest? Même certains disent qu'une solution, ce serait, qui coûte cher aussi, ce serait de doubler ou d'améliorer la capacité de transport de l'Ouest au cas où il y aurait des réserves qui s'avéreraient plus réelles que potentielles.

530

Si on se souvient de la première étude d'impact qui a été faite pour le premier terminal méthanier en 79, à l'époque on pensait pas pouvoir bénéficier de toutes les réserves de gaz naturel de l'Ouest canadien, donc on pensait qu'elles étaient beaucoup plus faibles, et elles se sont avérées plus grandes, donc ce qui a permis le développement de ce gaz naturel qu'on reçoit d'ailleurs pas trop cher.

535

540

Donc comment ça changerait votre attitude de savoir que c'est du gaz canadien qui serait livré à Montréal et à Québec au prix de Toronto, comme dans le passé, et que ces réserves-là seraient disponibles?

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

545

Bon, sur la base de ce qu'on a pu voir, si l'augmentation de la production des sables bitumineux continue au rythme qu'elle est prévue, même si on trouvait d'autres réserves de gaz, il semble qu'on devra importer définitivement du gaz de l'extérieur.

550

Donc on doit considérer dans un contexte global qu'il faille absolument réduire ou à tout le moins ralentir de façon très importante la production des sables bitumineux et ne pas aller vers ça, pour libérer ce gaz-là.

555

Par contre, on sait que si on met en place les mesures qui permettent de développer les énergies vertes et l'efficacité énergétique, on peut définitivement gagner beaucoup de temps.

560

Maintenant, il y a tellement d'hypothèses qui sont liées au développement des sables bitumineux que si on ne regarde que Rabaska, bien, on peut avoir une vision qui est parcellaire et même déformée de la réalité. Si on regarde globalement, bien, malheureusement, il semble qu'il y aurait pas suffisamment de gaz pour supporter même le développement des sables bitumineux.

PAR LE PRÉSIDENT:

565

Alors écoutez, il y a le secteur des sables bitumineux qui est soumis aux mêmes règles et la loi de marché et du prix, et on apprend que le secteur s'inquiète aussi de la montée des prix du gaz naturel et pense à d'autres options. Parce qu'aussi, à certains moments donnés, l'usage du gaz naturel comme moyen pour chauffer l'espace étant beaucoup plus noble que l'utilisation pour extraire du pétrole des sables bitumineux, on pense même à une filière nucléaire consacrée.

570

Il y en a d'autres qui parlent du gaz synthétique provenant de la gazéification du charbon et qu'on libère le gaz naturel, parce qu'ils n'auront pas les moyens de continuer à payer.

575

Alors il y a cette possibilité, ça cadre comment dans votre vision des choses, une éventualité pareille?

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

580

Premièrement, le recours au nucléaire, sur un point de vue environnemental...

PAR LE PRÉSIDENT:

585

Non, je sais que vous serez pas d'accord avec ça.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

590 Maintenant, il y a aussi ce que le président Bush a déclaré dernièrement, qu'on doit prendre en considération, réduire la consommation du secteur des transports de vingt pour cent (20 %) dans les dix (10) prochaines années peut amener une réduction de la production des sables bitumineux. Donc ça aussi, on doit considérer et à ce moment-là, est-ce qu'on a encore besoin d'importer du gaz, bon!

595 On est toujours dans les hypothèses et pour nous, ce qui est important, c'est qu'il faut réduire les émissions, donc on peut pas aller tellement dans les hypothèses bien loin.

600 Mais on doit dire, est-ce que ça, ça nous amène dans la direction où on pourra réduire les émissions ou au contraire, en mettant en place des infrastructures? Ces infrastructures-là, on se met dans une situation où on prend le risque de voir augmenter les émissions en espérant que ce soit le contraire.

PAR LE PRÉSIDENT:

605 D'accord. Vous savez sans doute que les secteurs gaziers au Canada depuis longtemps, Gaz Métro, ils ont un argument qui se présente en disant que l'augmentation de la desserte gazière au Québec, l'augmentation de la part du chauffage de l'espace par gaz naturel aura l'effet bénéfique de libérer de l'électricité qui pourrait être exportée aux États-Unis pour fermer des centrales au charbon, étant donné que le problème est universel et que peu importe la source de CO₂, on pourrait compenser par une reforestation dans les régions tropicales ou autrement.

615 Ce scénario, s'il aboutit à une réduction de l'intensité ou des émissions nettes de CO₂ à l'échelle du continent, pourquoi vous seriez contre?

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

620 Bien, la première des choses, OK, de prétendre que d'exporter de l'électricité fait fermer des centrales au charbon, c'est faux, OK.

Les producteurs d'électricité aux États-Unis sont dans un libre marché, ils vont fermer, la première centrale qu'ils vont fermer, c'est celle-là qui coûte la plus cher à opérer. Et c'est invariablement des centrales au gaz naturel.

625 Donc la première centrale qui est fermée, c'est celle-là qui est la plus efficace au niveau environnemental, OK.

Donc d'exporter de l'électricité pour qu'ils ferment des centrales...

630 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Attendez monsieur Castonguay! J'aimerais insérer quelque chose.

635 Quand on ferme une centrale au gaz naturel comme ça, l'efficacité thermodynamique maximum avec cycles combinés soixante quelque, alors qu'ici, si on l'utilise pour le chauffage de l'espace, c'est à quatre-vingt-douze pour cent (92 %). Donc même si on fait ce commerce-là, c'est avantageux de pratiquement trente cinq (35) points.

640 **PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:**

Bien, c'est avantageux sauf qu'on ferme une centrale, c'est la centrale au charbon qui va continuer de fonctionner, c'est non pas la centrale, OK, ça fait que déjà, ça réduit passablement l'avantage; quand on calcule l'avantage, il faut le calculer avec la bonne centrale, OK.

645 Ensuite, c'est vrai que d'augmenter nos exportations d'électricité de toutes les façons, c'est le meilleure chose à faire. La géothermie, le chauffage solaire passif ou actif sont des manières encore plus efficaces de libérer de l'électricité qui ne génère pas de gaz à effet de serre, qui font travailler des Québécois, OK, et qui sont beaucoup plus efficaces tant sur un plan
650 environnemental que sur un plan économique à mettre en place.

Donc ils sont peut-être plus complexes à mettre en place. Peut-être que c'est vrai qu'au Québec, on n'a pas autant de spécialistes de la géothermie qu'on a de spécialistes du gaz. Peut-être qu'on a plus de personnes compétentes pour ajuster puis réparer des chauffages au
655 gaz que des chauffages géothermiques, mais peut-être qu'on pourrait s'orienter pour donner de la formation aux gens qui installent puis qui rentrent des chauffages au mazout vers des chauffages plus efficaces en terme environnemental.

Et je suis certain qu'en plus de bénéficier d'importantes économies ou rentrées d'argent dues à l'exportation d'électricité, on aurait des économies réelles pour les Québécois ici, parce
660 qu'eux, au lieu de payer du gaz, ils auraient de l'argent dans leurs poches, ils pourraient faire toutes sortes de choses avec leur argent.

Puis je suis parfaitement conscient que si les Québécois ont plus d'argent, ils vont avoir plus d'argent à dépenser dans la culture, ils vont avoir plus d'argent pour faire des voyages, et
665 on va avoir moins besoin de supporter certains secteurs peut-être plus difficiles de notre économie.

On pourrait même faire avec la géothermie puis le chauffage solaire passif ou actif ce
670 qu'on a fait avec les éoliennes, c'est-à-dire implanter des usines de fabrication d'assemblage de ces composantes-là, des centres de formation dans des régions du Québec qui ont des problèmes de main-d'œuvre, on pourrait – vous vouliez donner des alternatives au

gouvernement pour des orientations, vers quoi aller plutôt que Rabaska, bien, ça pourrait être ce genre d'orientations là que la Commission pourrait retenir!

675

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Comment ça se fait que vous avez perdu les élections?

680

Monsieur Bélisle, allez-y.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

685

Pour revenir à votre question au tout début, quant à l'exportation aux États-Unis, bien, il faut aussi considérer qu'aux États-Unis, le marché des énergies vertes est en plein développement. Alors si on veut exporter des énergies produites à partir des combustibles fossiles, quelque part, ça peut nuire à ce développement-là. Et en même temps, au niveau ensuite des échanges avec les États-Unis, à plein de niveaux, bien là, on serait encore reconnu comme un endroit qui ne produit plus de l'énergie propre.

690

Déjà qu'on a perdu un peu de lustre au niveau de l'hydroélectricité lorsqu'on a réalisé du côté des États-Unis qu'une partie des exportations qu'on faisait venait du fait qu'on achetait de l'électricité produite par des centrales thermiques la nuit aux États-Unis, alors on emmagasinait de l'eau dans les bassins et le jour, on retournait de l'hydroélectricité, alors ça, ça a été un point qui nous a été enlevé à notre dossier.

695

Maintenant, si on faisait la même chose en bâtissant des centrales thermiques, bien, l'exportation de l'énergie au Québec pourrait être déclassée.

700

Donc ça aussi, c'est à considérer avec beaucoup beaucoup de prudence. Mais maintenant, je pense qu'il faudrait pas non plus supporter l'odieux de nuire au développement des énergies vertes, là où on utilise le plus de combustibles fossiles au monde.

PAR LE PRÉSIDENT:

705

D'accord. Une dernière question! Vous avez dit, monsieur Castonguay, que les cent quarante quelques mille tonnes de CO₂ se traduiraient par une dépense de l'ordre de quinze millions de dollars (15 M\$) collectivement parlant. Vous avez retenu quel prix par tonne de CO₂?

710

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

C'est le prix moyen qui est prévu au Plan d'action québécois sur les changements climatiques. C'est tout simplement lorsqu'on fait...

715

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous avez fait juste la multiplication de ce prix-là, d'accord.

720 **PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:**

Bien, il y a des mesures là-dedans qui sont à mille deux cents dollars la tonne (1200 \$/t), il faut voir. Il y en a qui sont à zéro dollar la tonne (0 \$/t) aussi, mais il y en a à mille deux cents (1200 \$/t).

725

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, on a compris.

730

Monsieur Bélisle, on s'est rencontré il y a très longtemps quand vous traitiez des pluies acides, vous êtes toujours là, je dirais nul besoin d'être d'accord avec vous tout le temps pour admirer votre engagement.

Merci beaucoup, et votre contribution est très utile pour la Commission.

735

Merci monsieur Bélisle, merci beaucoup monsieur Castonguay.

PAR M. ANDRÉ BÉLISLE:

740

Merci beaucoup, monsieur le Président. C'est vraiment apprécié de votre part, et je pourrais vous retourner le compliment. Vous étiez là aussi dans les années quatre-vingt, on a travaillé ce dossier-là ensemble.

PAR LE PRÉSIDENT:

745

Merci.

750

MICHEL LESSARD

PAR LE PRÉSIDENT:

J'invite maintenant monsieur Michel Lessard s'il vous plaît. Et il s'agit d'une prestation orale devant la Commission.

755

Bonsoir monsieur Lessard.

PAR M. MICHEL LESSARD:

760 Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Alors ça me fait plaisir d'être parmi vous. Je vous trouve un peu loin par rapport à la ville de Lévis et par rapport à Québec, mais je vois qu'il y a quand même beaucoup de gens qui suivent attentivement les présentations devant la Commission.

765 Alors moi, je suis historien. Je dis ça peut-être pour l'auditoire et peut-être pour les autres commissaires. Je suis un professeur retraité de l'UQAM; je suis ce qu'on appelle un professeur associé. J'ai enseigné pendant vingt-sept (27) ans l'histoire de l'art et j'enseignais particulièrement l'histoire mondiale d'architecture, l'histoire québécoise d'architecture, l'histoire de l'urbanisme et j'ai produit enfin un certain nombre d'ouvrages sur le patrimoine québécois, qui était un peu une spécialité.

770 J'ai apporté ce soir deux (2) ouvrages pour vous montrer, un beau livre sur l'île d'Orléans qui, j'espère, va vous inspirer dans vos délibérations. Je vais en parler un petit peu tout à l'heure.

775 Et pour montrer que je ne suis pas bas de laine-ceinture fléchée, j'ai aussi travaillé un beau projet sur Sainte-Foy, ville de banlieue. Alors j'ai étudié un peu le développement de ce phénomène dans notre société, particulièrement de 1945 à aujourd'hui.

780 Et j'ai fait une vingtaine d'ouvrages et une cinquantaine de films à l'ONF et à Radio-Canada sur ces questions.

785 Alors j'essaie seulement de vous donner un témoignage qui soit pas de la richesse documentaire et statistique précise...

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est pas requis.

790 **PAR M. MICHEL LESSARD:**

... comme mes prédécesseurs l'ont fait avec beaucoup de recherche et d'observation, mais je vais essayer de vous donner un témoignage plus sur la valeur des sciences humaines et évidemment de mes connaissances du patrimoine québécois.

795 Je suis accompagné de ma compagne, mon épouse, France Rémillard...

PAR LE PRÉSIDENT:

800 Enchanté, madame.

PAR M. MICHEL LESSARD:

805 ... qui est chimiste. Alors on parle de chimie à l'occasion, une discipline que vous connaissez bien. Mais qui est aussi une artiste, elle a fait ses beaux-arts et elle a fait une maîtrise à Art Conservation à Queens, et elle a fait une année d'études à Bruxelles, à l'Institut royal du patrimoine. Alors je dis ça pour monsieur Waaub, on n'est pas en terrain inconnu.

810 Et finalement, France est membre du GIRAM comme moi, et elle suit attentivement l'évolution du dossier de Rabaska.

815 Au début des années quatre-vingt-dix, le directeur du Port de Québec, monsieur Ross Gaudreault, proposait l'implantation d'un terminal d'aluminerie à l'Anse-aux-Foulons, juste au pied des plaines d'Abraham. Cent vingt (120) jours de débarquement d'alumine et de coke qu'on acheminait par camion vers l'aluminerie de Deschambault.

820 À l'époque, j'étais en sabbatique, et j'ai mis beaucoup d'énergie pour pas que ce projet arrive. Je trouvais désolant que l'on transforme en cour de quincaillerie le pied des plaines d'Abraham, un haut lieu touristique, avec toute ce que ça impliquait finalement comme pollution du panache atmosphérique par le bruit, par la lumière, etc., et aussi par la circulation automobile.

825 Et je trouve très triste que finalement, lors des propositions d'aménagement du territoire, du schéma d'aménagement en 87, qu'on ait décidé ou on ait choisi de créer une zone industrialo-portuaire à la limite de Lévis et de Beaumont, à Lévis-Est, juste en face de l'île d'Orléans.

Je pense que si les gens avaient su ce qui les attendait, ils auraient beaucoup plus rouspété par rapport à un choix comme celui-là et ce que ça signifiait finalement pour l'avenir.

830 Alors je veux vous dire un mot, alors c'est encore une fois le Port de Québec qui nous arrive, et j'ai l'impression d'un "remake" par rapport à ce qui s'est fait au début des années quatre-vingt-dix, quand je vois arriver le projet de Rabaska.

835 Et ça a des airs aussi de Mirabel, et ça a des airs aussi de Forillon à plusieurs égards avec ces relocalisations, ces délocalisations, ces menaces de fermeture d'un territoire, d'expulsion des gens avec ou sans leur consentement. J'ai fait un film d'une heure à l'ONF sur l'affaire de Forillon, ça s'intitule "Saint-Yvon-de-Cloridorme, une installation à disposer". C'était comme ça que les fonctionnaires identifiaient finalement la fermeture des villages, et c'est un film où on n'a donné la parole qu'aux citoyens. On n'a pas essayé de noyer le poisson, 840 finalement, avec les fonctionnaires et d'autres intervenants en autorité à l'époque.

Je trouve donc très triste que l'on ait choisi ce lieu-là, finalement, qui appartient à l'enveloppe de l'île d'Orléans avec la côte de Beaupré, avec le Cap-Tourmente, avec les îles de Montmagny, avec la côte de Bellechasse.

845

Finalement, c'est un haut lieu bucolique, c'est un lieu encore sauvage, et juste en face de l'île d'Orléans qui est un arrondissement historique national depuis 1970.

850

On fait des grands efforts au gouvernement du Québec depuis que l'on a décrété l'île d'Orléans arrondissement historique national. C'est un haut lieu de sens, alors ça a été un des premiers lieux de peuplement après Québec, la côte de Beaupré, on est allé sur l'île d'Orléans, on est traversé ensuite sur la côte de Bellechasse, on est allé un petit peu dans Portneuf et dans Lotbinière, mais c'est un haut lieu de sens où près de trois cents (300) familles souches se sont établies. Déjà vers 1760-70, l'île était déjà bien remplie.

855

Et ces familles souches ont essaimé partout en Amérique du Nord, alors il y a plusieurs familles qui ont des dizaines de milliers de descendants répartis un petit peu partout. C'est un pays de grand sens pour les Québécois.

860

Et autant je trouve l'implantation d'Ultramar en face de Québec comme une grave erreur urbaine à la fin des années soixante-début des années soixante-dix, quand vous êtes à Québec, sur la Promenade des Gouverneurs, ou que vous êtes au belvédère d'observation sur les plaines d'Abraham ou la terrasse du musée du Québec ou encore au restaurant de Loews qui tourne, j'oublie son nom, l'Astral, ce que vous avez comme paysage, c'est finalement la raffinerie d'Ultramar qui traitait cent mille (100 000) barils par jour en 69-70, qui est rendue à deux cent vingt-deux cent quarante mille (220 000-240 000) barils par jour et qui vise trois cent vingt mille (320 000) barils par jour, sans audience du BAPE.

865

Elle a crû comme ça, comme lui permet finalement la loi, sans que les citoyens discutent, et on voit maintenant les bateaux de plus en plus nombreux et de plus en plus gros arriver à quai, et on voit de plus en plus les activités se multiplier, les torches se multiplier, la pollution se multiplier, etc.

870

Donc l'implantation d'un terminal méthanier avec deux (2) réservoirs et avec finalement une borne de décharge de bateau, finalement, dans le Saint-Laurent, d'un demi-kilomètre (½ km) de longueur, devant l'île d'Orléans, devant entre Sainte-Pétronille et Saint-Laurent, a quelque chose d'à peu près du même registre, si on veut, panoramique et paysager que ce que l'on observe à partir de Québec et quand on regarde la côte de Saint-Romuald.

875

880

Le Québec n'a pas de politique du patrimoine, le Québec n'a pas de politique, n'a pas de charte du paysage comme en France, et ça peut expliquer en grande partie, comme l'a signalé madame Louise Mercier de Continuité, pourquoi est-ce qu'on peut arriver puis débarquer comme ça à n'importe quel endroit et essayer de faire n'importe quoi!

885 L'île d'Orléans, c'est un pays de sens, il y a six (6) paroisses, ses églises, les terres, c'est un pays où il y a le plus grand nombre de maisons traditionnelles, d'églises traditionnelles du XVII^e et du XVIII^e siècles, puis la même chose se continue finalement sur la rive sud du Saint-Laurent, avec Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier, etc.

890 Alors c'est un pays de grand sens. Il y a des gens à l'île qui me racontent qu'à chaque été, il y a des visiteurs qui viennent de partout en Amérique du Nord et qui visitent finalement la terre ancestrale, parce qu'elles sont identifiées, et qui repartent avec une fiole de terre finalement, qui témoigne de leurs origines et qui témoigne du pays et qui témoigne finalement du sens de l'île.

895 Alors de laisser au fond arriver dans ce milieu-là quelque chose, je me suis placé sur la route Prévost que vous connaissez qui sépare l'île en deux (2), quand on sort du pont, ou encore je me suis promené entre le début, la route de ceinture qui part de la route Prévost et qui va jusqu'à Sainte-Pétronille, j'ai un ami qui s'appelle Gilles Béliveau qui a la maison ancestrale des Gosselin, qui va être juste en face du terminal – une maison extraordinaire du XIX^e et qui était là au XVII^e, les Gosselin ont été les premiers colons à occuper l'île d'Orléans – et Gilles Béliveau, c'est un ancien vice-président d'Hydro-Québec, c'est lui en 70 qui était en place quand on a réalisé les lignes hydroélectriques.

900

905 Alors aujourd'hui, je peux vous dire, c'est quelqu'un qui aime beaucoup la nature et le patrimoine, je peux vous dire qu'il regrette beaucoup le geste et il me dit régulièrement que si on avait à refaire la chose aujourd'hui, on ferait comme on l'a fait à Grondines, la ligne serait sûrement dissimulée et elle ne servirait pas de prétexte à l'ancien maire de Beaumont qui est venu dire que Rabaska pouvait s'implanter un peu dans le secteur parce que le paysage était déjà gâché! Alors on le regrette beaucoup ce geste-là aujourd'hui et on essaie finalement, on va sûrement un jour essayer de le corriger.

910

Donc je trouve très triste qu'on doive encore une fois dépenser grande énergie, les groupes environnementaux, particulièrement les groupes environnementaux de la rive sud, particulièrement le GIRAM puis particulièrement mon ami Gaston Cadrin qui, depuis vingt-cinq (25) ans – vous avez félicité tantôt monsieur Bélisle mon prédécesseur qui d'ailleurs joue un rôle extrêmement important – mais je peux vous dire que Gaston qui est un géographe environnementaliste joue un rôle bénévole exceptionnel, sans intérêt. Il habite un petit peu, peut-être à un kilomètre-un kilomètre et demi (1 km-1 ½ km) du secteur, finalement il est à la limite de Lévis, je pense que vous devez le savoir, mais je pense qu'au-delà de ses considérations personnelles, je pense que la défense de la côte de Bellechasse, c'est pour des raisons davantage paysagères, environnementales, écologistes, patrimoniales et historiques.

915

920

Je pense qu'il y a d'autres alternatives. Je pense qu'on a été vite à choisir le site, et je pense qu'au départ, on a créé, au début des années soixante-dix, un terminal méthanier à Gros-Cacouna. L'objectif du port de Cacouna, c'était un terminal méthanier pour le projet Pan

925

Arctic. Ça n'a pas fonctionné. Pendant quarante (40) ans, les investissements qu'on a faits à ce moment-là n'ont pas servi à la vocation première de ce site-là.

930 Et finalement, je sais aussi qu'il y a eu des négociations, je le tiens de quelqu'un en autorité à Gaz Métro, il y a eu des négociations entre Petro-Canada et puis TransCanada Pipelines pour que les deux (2) installations se fassent au même endroit, qu'on utilise finalement les mêmes infrastructures. Vous savez comme moi que celles de Rabaska vont être utilisés soixante (60) jours par année avec finalement les méthaniers qui vont y accoster, peut-être un peu plus, et qu'on va avoir aussi soixante (60) jours-année d'utilisation à Gros-Cacouna. 935 Ça fait cent vingt (120) jours sur trois cent soixante (360) multipliés par deux (2), sur sept cent cinquante (750) jours.

940 Alors donc je trouve qu'en termes d'économie sociale, en termes d'usage du territoire, en termes de conservation, c'est un énorme gaspillage que de faire comme ça deux (2) pôles qui servent exactement la même fonction.

945 Et on ne me fera pas croire, et je me suis renseigné auprès de gens qui sont maudiquement compétents, on ne me fera pas croire qu'il y a pas possibilité d'utiliser les espaces de Gros-Cacouna où il semble y avoir une acceptabilité sociale, ce qui n'est pas le cas du tout à Lévis.

950 Et finalement, d'utiliser peut-être les espaces qui sont là pour à la fois les besoins, et même peut-être les besoins d'agrandissement. Moi, je n'ai pas la compétence de juger ce que mes prédécesseurs ont dit par rapport au gaz naturel, par rapport au bunker puis au charbon; je sais qu'il y a d'énormes besoins aux États-Unis, et je sais que les deux (2) postes qui vont être installés ou qui sont en perspective sur le Saint-Laurent, à Cacouna et à Lévis, sont deux (2) postes qui vont servir finalement les besoins de nos voisins états-uniens en grande partie.

955 Le gaz qu'on met dans le Maine, il fait pas de différence entre ce qui va être utilisé au Québec, en Ontario ou aux États-Unis. Il y a quelqu'un qui va recevoir une paie à un moment donné pour du gaz qui va être vendu, et j'ai l'impression que Gaz de France qui est le gros profiteur de toute cette aventure, le vendeur, le transporteur, il fait des méthaniers, etc., ces gens ont un grand intérêt, et c'est des milliards de dollars finalement qui sont en cause, à 960 vendre du gaz aux Américains qui en ont grandement besoin.

965 Alors on ne me fera pas croire qu'il y a pas des possibilités de se jumeler. Je sais qu'il y a eu des échanges sérieux qui ont eu lieu entre les deux (2) promoteurs, entre les deux (2) entreprises, et que c'est Gaz Métro finalement qui a été trop gourmand et qui a amené la rupture des négociations entre les deux (2). Je tiens ça de source très sûre finalement, que je ne peux pas identifier particulièrement.

Et on peut aussi envisager d'utiliser le lieu mais aussi, un peu comme on le fait à Long Island présentement, on peut utiliser des installations "offshore", si celles "onshore" sont

970 débordantes ou débordées. Mais en tout cas, on pourrait regrouper, il me semble, à un endroit qui serait plus propice que finalement dans un lieu bucolique, patrimonial, écologique.

Et on est à la porte de Québec, là. J'aimerais vous rappeler que je suis tout à fait en désaccord avec monsieur Desautels qui gère le Vieux-Québec. Il est responsable des drapeaux que le Canada plante un peu partout dans le Vieux-Québec depuis dix (10) ans, il a rallongé tous les drapeaux. Il y a pas une photographie qui peut se prendre dans le Vieux-Québec sans qu'on ait le drapeau du Canada dans sa mire présentement!

Monsieur Desautels qui est venu dire que c'était pas gênant pour le fort numéro 1 à Lauzon, puis c'était pas gênant pour le Vieux-Québec. Il a pas compris que la porte d'entrée de la Capitale nationale, puis la porte d'entrée de la région de Québec, de notre milieu historique et si on veut identitaire, que c'était pas important.

Je suis très très inquiet d'avoir entendu ça de la part de quelqu'un qui est responsable du patrimoine à Québec. Je pense qu'il était complètement dans le cirage finalement quand il a fait cette affirmation-là.

Le lieu précisément où Rabaska s'installe, quand on examine la littérature des voyageurs du XIX^e siècle, puis il y en a des centaines et des centaines qui sont venus à Québec puis qui ont écrit sur Québec, puis des gens très célèbres, c'est toujours à cet endroit-là que tombe leur émotion sur la découverte du bassin de Québec avec la pointe de l'île puis du panorama du Cap-Diamant.

Et on a des tirades poétiques sur ce lieu-là incroyables en grand nombre. Le musée du Québec a publié un très beau livre dans la perspective d'attirer les Jeux olympiques de 2004 ou 2008, je me souviens plus trop, deux (2) très beaux ouvrages où on recense finalement une partie de cette littérature-là et qui est très très émouvante.

Alors donc où s'en va Rabaska, à mon point de vue, c'est un lieu qui devrait garder son caractère naturel et patrimonial.

Et je terminerais en parlant un petit peu de la non-acceptabilité du projet de Rabaska.

La mairesse de Lévis nous dit dans son rapport que neuf (9) citoyens sur dix (10) étaient en faveur du projet Rabaska. Rabaska a été rejeté par un référendum à plus de soixante-dix pour cent (70 %) à Beaumont. Un Comité aviseur où, je pense, il y avait un ancien membre du BAPE, un ingénieur chimiste finalement qui a travaillé à la création à un moment donné d'Ultramar, qui a été au gouvernement, etc., faisait partie de ce Comité aviseur, j'oublie son nom, peut-être que d'autres s'en souviennent, monsieur Donald Labrie que vous devez connaître. C'est pas un deux (2) de pique, c'est quelqu'un qui a passé toute sa vie en pétrochimie puis dans le domaine, finalement, et qui est contre le projet.

1015 Il faut dire qu'il habite à Beaumont, c'est certain, mais c'est quelqu'un qui est capable, je pense, de prendre un peu de recul comme Gaston Cadrin l'a fait.

Après ça, il y a eu une élection à Beaumont où les Beaumontois ont élu un groupe, le maire et ses conseillers qui s'opposaient finalement au projet.

1020 À Lévis, le conseiller Bouchard qui est pour l'est de Lévis a été élu à la dernière élection. Et le maire Garon qui avait accepté le projet puis qui s'est impliqué de façon relativement négative dans trois (3) ou quatre (4) autres projets qui concernaient l'aménagement du territoire, il a été battu à plate couture, puis pourtant, Garon avait une excellente équipe finalement.

1025 Et vous savez que tous les conseillers de Lévis avaient, à un moment donné voté contre l'arrivée du projet à la limite est de Lévis où Gaz Métro et Rabaska étaient déménagés de Beaumont, finalement, sur une vingt-cinq sous (25 ¢). Ça, je trouve ça un peu, en fait, que Lévis ait accepté ça par rapport au voisinage avec Beaumont, je trouve ça très étonnant.

1030 Le maire Garon a été battu avec une très bonne équipe, je pense, et je pense qu'il a été battu grandement par les gens sur les questions environnementales dont Rabaska. Je pense que ça a joué beaucoup plus qu'on pense.

1035 Il y a une majorité silencieuse qui ne pense pas nécessairement comme peut-être nous laissent sentir les efforts de monsieur Kelly qui est un animateur, un vendeur extraordinaire. Moi, je l'ai félicité et je lui ai dit que si j'avais un projet de port méthanier à vendre, c'est lui que je prendrais, parce qu'il est extraordinaire. Je le regarde aller, la manière dont il manipule l'information, les journalistes, les relations publiques, etc., je pense...

1040 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Non, s'il vous plaît, j'avais envie de vous dire et ça serait pour quand, monsieur Lessard, votre projet? Alors on arrête là!

1045 **PAR M. MICHEL LESSARD:**

Moi, en gros, ce que j'avais peut-être à vous dire, je trouve très triste à Lévis la manière dont on gère un peu le territoire.

1050 On essaie, au GIRAM, et c'est très ingrat le rôle qu'on joue comme professeur d'université, d'arriver et puis de poser un regard critique, puis de se mettre à dos finalement des gens qui veulent développer l'économie de notre région. J'admire beaucoup les économiques, il y a pas de chômage, enfin on n'a presque pas de chômage dans notre région, et il faut les saluer pour les efforts qu'ils font.

1055

Mais par moment, ils posent des gestes qui sont fort discutables, comme celui de monsieur Gaudreault par rapport au port d'aluminerie à l'Anse-aux-Foulons il y a une dizaine d'années.

1060 Et je regarde présentement, on veut implanter un centre de congrès, on va lever la première pelletée de terre dans une quinzaine, et puis on a accepté il y a à peu près un an l'implantation d'une succursale de l'Université du Québec à Rimouski à Lévis.

1065 Lévis, c'est une ville de paysage, c'est une ville d'aménité, c'est une ville en bordure du Saint-Laurent, devant Québec, devant les Laurentides, etc., c'est ce qui fait notre force. Eh bien, on aurait dû placer notre centre de congrès peut-être à la place de Rabaska, pour profiter des paysages, etc. Mais non, il va être dans la cuvette à côté de la 20. Et puis l'Université du Québec s'est plantée devant une mer d'asphalte à côté d'un centre commercial à Lévis.

1070 C'est des grandes aberrations d'aménagement du territoire, et je peux pas croire que le BAPE va entériner une continuation dans cette dynamique avec le saccage d'une parcelle de territoire émouvante qui appartient d'ailleurs pas seulement aux Lévisiens et aux Québécois, mais qui appartient à l'ensemble de la population québécoise.

1075 Quand l'ensemble du Québec va savoir ce qu'on est en train de réserver à l'île d'Orléans, je pense qu'il va y avoir une réaction très négative par rapport à cette proposition.

PAR LE PRÉSIDENT:

1080 Vous avez présenté, vous plaidez de façon claire votre position, ça va, nul besoin d'applaudissements, pour tenir compte de la valeur de l'intervention de monsieur Lessard!

Alors une manière de nous permettre de vous poser quelques questions, j'aimerais...

1085 **PAR M. MICHEL LESSARD:**

Je vous en prie.

PAR LE PRÉSIDENT:

1090 Alors monsieur Paré, allez-y.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

1095 J'aimerais vous amener sur les choses fondamentales. Vous en avez évoqué plusieurs, vous avez parlé de l'enveloppe de l'île d'Orléans.

1100 Je mets ça en relation avec la très grande réticence que le ministère de la Culture et des Communications semble avoir quand on soulève des hypothèses qui essaient d'élargir l'île d'Orléans au-delà des frontières terrestres de l'arrondissement vers les côtes que vous avez décrites, une réticence, bon en tout cas qui traduit peut-être un manque de volonté, je peux pas porter de jugement, mais peut-être qu'il manque carrément d'instruments.

1105 Est-ce que du côté soit de la Culture et des Communications, soit de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, vous qui avez longuement réfléchi à ces choses-là, est-ce que vous voyez des instruments qui donneraient un peu de prise à une éventuelle protection?

PAR M. MICHEL LESSARD:

1110 J'ai parlé de cette question précisément, monsieur Paré, avec des fonctionnaires du ministère de la Culture, finalement monsieur Laliberté en particulier, monsieur Pierre Lahoud également qui sont responsables du territoire de l'île d'Orléans. Je leur ai demandé pourquoi n'élargissez-vous pas, au fond, le périmètre protégé de l'île d'Orléans ou la zone protégée de l'île d'Orléans au cas où?

1115 Alors finalement, dans le cadre actuel de la réglementation, il semblerait que ce soit difficile, et sur le plan légal, parce que la définition de la protection de l'île d'Orléans se fait à partir d'une MRC et que dans le cas de l'élargissement, il y aurait trois (3) ou quatre (4) MRC qui seraient impliquées, puis la réglementation et la loi n'est pas faite nécessairement pour rencontrer finalement cette mise en commun, en quelque sorte, des qualités d'un territoire.

1120 Moi, je dois vous dire, monsieur Paré, je l'ai oublié tantôt, mais je trouve l'attitude de la ministre de la Culture, madame Beauchamp, dans ce dossier-là, puis madame Mercier de Continuité l'a signalé, tout à fait inacceptable.

1125 On fait des grands efforts, comme je l'ai dit tantôt, chaque année on a les prix de l'Île et on accorde des prix à ceux qui ont développé un affichage acceptable, à ceux qui ont réaménagé une cour ou un garage, il y a toute une série de catégories finalement, on investit présentement plusieurs millions de dollars pour dissimuler les fils électriques à Saint-Pierre et à Saint-Jean, deux (2) villages de l'île, puis on voulait le faire aussi à Saint-Laurent, mais les citoyens n'ont pas embarqué encore en tout cas, et on veut garder à l'île son caractère bucolique par toutes sortes de contrôles. C'est pas facile, depuis 70, je le sais, j'ai travaillé là-dedans un peu.

1135 Mais de voir arriver une cour de quincaillerie juste en face de Saint-Laurent alors qu'on essaie de contrôler des détails...

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

1140 Ça, votre message est entendu là-dessus. Mais vous comprenez que la recherche peut-être de l'instrument politique ou juridique, peu importe, fait un peu partie des pistes, faute de quoi il y a pas grand-chose peut-être?

PAR M. MICHEL LESSARD:

1145 Je pense qu'il manque une charte du paysage. Je pense qu'elle est à élaborer, cette charte du paysage, comme la France et l'Europe en a une, finalement, depuis une quinzaine d'années.

1150 Je pense que ça pourrait être un très bon outil. Je pense qu'il y a peut-être à raffiner aussi la notion de protection de l'arrondissement historique. Qu'est-ce que c'est que l'aire protégée! C'est quoi finalement les perspectives par rapport à un arrondissement historique, c'est à redéfinir.

1155 Je peux pas vous aider plus que ça, finalement, j'ai pas travaillé la loi.

PAR LE PRÉSIDENT:

1160 Il nous manque des instruments.

PAR M. MICHEL LESSARD:

Il nous manque des instruments, sans aucun doute.

1165 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Il nous manque des instruments pour pouvoir gérer ça, selon vous, de manière correcte, de le prendre en charge correctement?

1170 **PAR M. MICHEL LESSARD:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1175 D'accord. Monsieur Waaub.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1180 Un petit commentaire sur la charte du paysage! En fait, le concept de charte de
paysage, c'est pas récent, et j'imagine qu'il y a pas mal d'habitants de l'île d'Orléans ou de la
rive sud doivent être au courant que ça existait, alors comment on peut expliquer qu'un tel outil
ne soit pas, surtout que la plupart des chartes du paysage sont développées de façon citoyenne
1185 en bonne partie, en collaboration avec les autorités municipales, donc comment est-ce qu'on
peut expliquer l'absence d'une charte de paysage justement, avec toutes les mobilisations qui
existent sur différents enjeux?

PAR M. MICHEL LESSARD:

1190 Parce qu'on est rendu là, monsieur, parce qu'on est rendu là.

Alors la France, l'Europe, finalement, l'ont fait il y a une quinzaine d'années, si je me
souviens bien. C'est madame Ségolène Royal d'ailleurs qui était ministre de l'Environnement
1195 au moment où ça s'est fait en France.

Mais je trouve que dans notre société, il existe un groupe qui réunit des gens qui sont
préoccupés par le paysage, on a tenu un colloque il y a déjà une dizaine d'années, mais ça
n'avance pas.

1200 Je dois dire que je suis très triste de l'attitude des intellectuels dans la région de Québec
par rapport à l'aménagement du territoire, par rapport à l'environnement. L'Université Laval, on
ne progresse pas dans ces dossiers-là, on ne joue pas les rôles d'animateurs sociaux comme
on devrait le faire.

1205 Moi, j'appartiens à l'UQAM, donc j'appartiens davantage à la région de Montréal, j'ai
travaillé là pendant toute ma vie, il y a des efforts qui sont faits, il y a des gars comme Gaston
Cadrin qui est très sensible finalement à ces réalités-là, mais on est rendu là, et je pense que
les questionnements vont devoir se faire.

1210 Il va falloir que le ministère de l'Environnement, des Affaires culturelles, des Affaires
municipales se réunissent puis qu'ils commencent à penser à des actions en vue d'inventorier
puis de protéger des paysages, puis de développer les mécanismes qu'on a besoin pour ce
faire.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1215 Et à votre avis, est-ce qu'il existe un argumentaire sur l'analyse du paysage dans toutes
ses différentes dimensions qui pourraient éclairer la Commission, un argumentaire paysager
mais pas uniquement du point de vue visuel, de toutes ses dimensions?

1220

PAR M. MICHEL LESSARD:

Il y a plusieurs ouvrages qui existent en Europe, j'en ai rapporté, ils sont dans ma bibliothèque, je les ai pas tous lus...

1225

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

Non, mais l'argumentaire!

1230

PAR M. MICHEL LESSARD:

Ici, je pense qu'au Québec, il y a un groupe de travail à l'Université de Montréal qui a réfléchi sur ces questions, et je pense qu'il y a une bibliographie relativement étoffée et qu'ils ont essayé de définir un peu quelles pouvaient être les qualités et les caractères des paysages québécois.

1235

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, la question se pose particulièrement pour l'emplacement des éoliennes, etc.

1240

PAR M. MICHEL LESSARD:

C'est ça, exact. Il y a des groupes de travail. À l'Université de Montréal, c'est là qu'on est le plus avancé finalement sur ces questions-là.

1245

Je trouve très triste que des spécialistes de la question qui touche l'aménagement du territoire et la géographie, ici dans la région, ne soient pas intervenus dans le présent dossier de Rabaska, qu'on ait laissé aller la machine. On est trois-quatre (3-4) à travailler, finalement, sur le sujet par rapport à la notion de paysage et d'aménagement du territoire.

1250

PAR LE PRÉSIDENT:

Je me rappelle pas si c'était madame Royal ou madame Voynet, qui était ministre de l'Environnement en France.

1255

PAR M. MICHEL LESSARD:

C'était madame Royal, c'était Ségolène Royal, je pense, qui a fait la charte, oui.

1260

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien.

PAR M. MICHEL LESSARD:

1265

Mais c'est un détail.

PAR LE PRÉSIDENT:

1270

Oui, absolument. C'est une de mes mauvaises habitudes de m'accrocher aux détails comme ça!

Monsieur Lessard, merci beaucoup.

1275

PAR M. MICHEL LESSARD:

Bienvenue.

PAR LE PRÉSIDENT:

1280

Madame, merci beaucoup. Votre contribution, bien, la question concernant le paysage est déjà posée, puis ça fait partie des éléments qu'on va analyser.

PAR M. MICHEL LESSARD:

1285

Merci beaucoup, au plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1290

Merci.

COLLECTIF MÉMOIRE DU FLEUVE

1295

PAR LE PRÉSIDENT:

Collectif Mémoire du fleuve, monsieur Jean Morisset s'il vous plaît.

1300

Bonsoir.

PAR M. JEAN MORISSET:

1305

Bonsoir à vous tous, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

On vous écoute.

1310 **PAR M. JEAN MORISSET:**

C'est un mémoire qui est dédié à Jacques Rousseau, le scientifique, l'humaniste qui a peut-être le mieux parlé du fleuve Saint-Laurent sur un plan biogéographique.

1315 Mémoire également dédié à Pierre Perrault, le cinéaste, maître de la parole et du fleuve et qui l'a offert sur un plan international, qui a fait du fleuve Saint-Laurent le premier film canadien et québécois jamais primé à Cannes.

1320 Ce mémoire est déposé au nom du Collectif Mémoire du fleuve qui comprend des géographes, des médecins, des cinéastes, musiciens, artistes et navigateurs.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, "Entre méthane...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, troisième paragraphe, avant-dernière ligne, "constitue...")

1325

Un des joyaux les plus éminents.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, quatrième paragraphe, "Ce n'est donc...")

1330 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, huitième ligne, "en revoyant...")**

Dans ma tête enfantine les cargos, les convois de cargos, en 1943, 1944, descendant avec un pilote à tous les quatre (4) cargos pour échapper aux sous-marins allemands rendus à Saint-Jean-de-l'Île, à Berthier, etc.

1335

Maintenant que nous avons réussi à résister, je vois la venue des méthaniers comme les successeurs de ces sous-marins qui viendront remonter un fleuve sans que jamais les conséquences en soient supputées.

1340 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, quatrième ligne, "C'est ici que tout...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, deuxième ligne, "... d'un continent")

1345 Le Saint-Laurent est l'artère fluviale où les eaux douces ont les plus hautes marées jusqu'à Québec.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5^e par. deuxième ligne, "Le Saint-Laurent constitue...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, cinquième paragraphe, fin, "... des fourrures")

1350

Sans ce fleuve, nous n'existerions pas comme peuple.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, sixième paragraphe, début, "Ce n'est donc pas...")

1355

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin, "... du monde")

À repenser ce fleuve pour la suite du monde basta, rabaska."

PAR LE PRÉSIDENT:

1360

Je vous écoute, monsieur Morisset, et je pensais aux Fleuves impassibles d'Arthur Rimbaud et je me disais "ô que ma quille éclate, ô que j'aïlle à la mer"!

Alors merci de ce témoignage.

1365

PAR M. JEAN MORISSET:

Merci d'invoquer Rimbaud à la défense du Saint-Laurent contre Rabaska, monsieur!

1370

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que je vais voir demain les manchettes en disant: monsieur Samak évoque Rimbaud en défense du Saint-Laurent contre Rabaska? Ce n'est pas vrai.

1375

Merci monsieur Morisset.

Alors monsieur Paré, allez-y.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

1380

Bien écoutez, moi aussi, j'avais le goût de citer un poème qui prenait le relais du vôtre, parce qu'ayant fait mon cours classique, j'avais même la mélodie du "Regarde avec amour" dans la tête!

1385

Je vous rappellerai le deuxième couplet du Ô Canada, paroles de Basile Routhier "Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant, le Canadien grandit en espérant", et ça continue dans la même veine.

1390

La seule fois dans ma vie où je l'ai entendu chanter en public, c'est pour l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1958.

Ce qui m'amène à vous demander, monsieur Morisset, la place de la navigation maritime dans la continuité du Saint-Laurent et comment vous conciliez ça avec le moratoire dont vous parlez?

1395

PAR M. JEAN MORISSET:

Quand on a fait la Voie maritime, je crois pas qu'on ait fait des commissions d'audiences à Kahnawake. Caughnawaga comme on disait à l'époque!

1400

Et les gens se sont réveillés un matin, et le fleuve qu'ils fréquentaient, dans lequel ils se baignaient, était tout à coup devenu un mur avec les ancêtres des méthaniers qui circulaient devant eux.

1405

Mais c'est pas là votre question, n'est-ce pas? Votre question, c'était la navigation.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

Bien, oui. Est-ce que je dois conclure de votre réponse que vous déplorez en fait la navigation sur le Saint-Laurent?

1410

PAR M. FRANÇOIS PRÉVOST:

Si je peux me permettre, Jean, une petite réflexion.

1415

Bonjour, bonsoir, je suis docteur François Prévost, je suis signataire derrière l'œuvre de Jean et puis j'étais médecin sur le Sedna qui portait flambeau québécois en Antarctique pour faire de la recherche sur les changements climatiques, donc je veux pas m'étaler là-dessus.

1420

Mais je pense qu'à cette époque-là, la voie maritime et les bateaux qui circulaient sur notre beau fleuve, c'était le progrès. Maintenant, avec le recul, avec les recherches, on sait que ce n'est plus le progrès. C'est tout.

1425

J'aimerais peut-être aussi amener votre attention par le fait de revenir de l'Antarctique et d'être parti un an à l'écart du Québec et des nouvelles et du progrès justement, que quand on revient d'un lieu de nature et qu'on a la conscience planétaire un peu plus aiguisée, je crois, par le fait d'être tenu à l'écart et de revenir dans la société, on a, je pense, un regard un peu différent, un peu plus critique aussi.

1430

Puis je sais pas si vous avez lu Le Soleil du 1^{er} février dernier où on titre que:

"Hydro nage dans les surplus d'électricité."

1435 Pour moi qui est Québécois, qui est un natif de la côte du sud, qui a grandi avec les oies
blanches et le fleuve, je crois, et aussi comme médecin en tant que personne qui doit prendre
en charge ou qui doit veiller à la santé des gens, je trouve que déjà, on a sacrifié les rivières du
Québec qui sont les artères de notre pays, et maintenant, on parle de sacrifier le fleuve de plus
en plus, et moi, comme personne, comme médecin, comme témoin de ce qui se passe en
Antarctique actuellement, ça m'inquiète vivement.

1440

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Monsieur Morisset, monsieur, merci beaucoup, très apprécié, votre
contribution.

1445

ANNIE MARCOUX ET ANDRÉ VOROS

1450

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Annie Marcoux et monsieur André Voros.

Alors on vous écoute.

1455

PAR M. ANDRÉ VOROS:

Bien, bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Passer après des
personnes comme ça, c'est un petit peu mettre beaucoup de pression. Nous, on est des
1460 citoyens très ordinaires, on a essayé de suivre le projet du mieux qu'on pouvait...

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y a pas de citoyens ordinaires, que des citoyens.

1465

PAR M. ANDRÉ VOROS:

OK. Bien en tout cas, merci beaucoup de nous accueillir ici et nous donner la chance
de nous exprimer.

1470

Nous, on est une petite famille de trois (3) personnes, qui habitent à moins de sept
cents mètres (700 m) des installations où va être placé Rabaska et ça nous touche
profondément.

1475 **PAR LE PRÉSIDENT:**

De quel côté s'il vous plaît?

1480 **PAR M. ANDRÉ VOROS:**

Du côté de Lévis. Nous restons du côté de Lévis.

Donc on est directement concerné puis on est directement aussi un petit peu inquieté par rapport à ce qui se passe, puis par rapport à tout ce qu'on a entendu.

1485

Je peux vous dire que le lieu où on est, on y tient beaucoup, parce qu'il y a sept (7) ans, on se cherchait un endroit paisible, un endroit de rêve qu'on pouvait s'installer puis fonder une famille, et c'est ce qu'on a réussi à trouver à Beaumont, en fait à Lévis, l'est de Lévis, après deux (2) ans, après deux (2) ans de recherche.

1490

On a trouvé une petite maison qui était très très modeste à l'époque, qui était en fait un ancien dépanneur converti en appartement et auquel on a fait des rénovations quand même relativement majeures.

1495

On a ajouté un étage et on a même aménagé le terrain, puisqu'on est des amoureux de la nature, on aimait beaucoup ça, donc on a planté au-dessus de quatre cents (400) arbres sur ce grand terrain là qu'on avait finalement trouvé.

1500

Donc vous allez pouvoir voir jusqu'à quel point ce projet-là vient nous toucher. Parce que ce qu'on a bâti et ce qu'on est encore en train de bâtir après cinq (5) ans, ça nous tient tellement à cœur.

1505

Et si vous étiez en mesure de me connaître un petit peu plus, il faut vraiment que ça me touche pour que je prenne le courage de venir me présenter ici en avant. C'est pas quelque chose qui est naturel pour moi, c'est pas quelque chose que normalement je fais.

1510

Mais ce projet-là m'a tellement inquieté, ça fait trois (3) ans qu'on entend parler de ce projet-là, on a entendu parler de plein de choses par rapport à ce projet-là, que je me sentais l'obligation de venir devant vous pour mettre un visage devant les gens qui habitent ce coin-là et parler de ceux qui sont directement concernés.

PAR Mme ANNIE MARCOUX:

1515

Si je peux me permettre, bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Si je peux me permettre, c'est ça, pour paraphraser un petit peu mon conjoint, c'est que ça fait trois (3) ans depuis l'annonce en fait de l'éventualité d'un projet Rabaska qu'on a pris le temps

de consulter, de lire, de voir ce qui était présenté aussi par les promoteurs du projet, les nombreux dépliants qu'ils nous ont fait parvenir, les réunions d'information qui ont été tenues.

1520 C'est sûr qu'on s'est posé énormément de questions. On a vu aussi les experts donner leur opinion sur tout ce qui concerne le projet, puis on peut dire qu'au terme de ces lectures-là, de ces rencontres-là, puis au fil des questions qu'on a pu se poser, notamment à savoir, est-ce qu'on veut demeurer dans cet environnement-là, est-ce que ce projet-là est utile pour la collectivité, est-ce qu'il est nécessaire pour le bien collectif, est-ce qu'on peut espérer un jour
1525 qu'il va y avoir des retombées positives au niveau de l'environnement, au niveau des côtés humains, finalement.

Nous, ce qu'on a répondu à cette question-là, c'est non.

1530 **PAR M. ANDRÉ VOROS:**

Et en fait, ce qu'on a découvert, à force de toujours brasser ça et de toujours voir, c'est que le nerf de la guerre dans cette histoire-là, c'est et ce sera toujours, je crois, l'argent.

1535 Je regarde, je fais un calcul rapide, on regarde un projet de Rabaska qui nous amène ici avec un projet de huit cent quarante millions (840 M\$), imaginons qu'on étale ce montant de huit cent quarante millions (840 M\$) sur cinquante (50) ans, donc ça veut dire qu'à chaque année, ça coûte, ce projet-là dix-sept millions (17 M\$) à Rabaska qu'ils doivent payer.

1540 Avec l'entente qu'ils ont signée avec la Ville de Lévis, qu'ils donnent un minimum de sept millions de dollars (7 M\$) par année et ça, ça augmente au fur et à mesure des années, ça nous donne déjà en partant vingt-quatre millions (24 M\$) par année pendant cinquante (50) ans. Ça, c'est un minimum.

1545 Donc je pense que j'ai pas assez d'imagination pour penser le profit qui est généré en arrière de ça.

Et bien que j'ai rien contre les entreprises, écoutez, ça nous en prend, des entreprises, il faut pas se leurrer, il faut développer l'économie. Moi, ce que je me pose comme question par
1550 après, c'est: comment une entreprise qui va venir faire autant d'argent peut se soucier, peut venir nous dire qu'ils se soucient beaucoup de l'environnement, se soucient des personnes qui vont être affectées directement par ce projet? Et c'est là que je me pose énormément de questions.

1555 Et c'est là qu'on voit aussi où va être l'intérêt collectif là-dedans. On me parle à tous les jours, à tous les jours on me parle des gaz à effet de serre, du réchauffement de la planète, puis dans ma cour à moi, en arrière de chez moi, on voudrait venir installer une entreprise qui viendrait augmenter cette production de gaz à effet de serre.

1560 Je sais que le but principal de Rabaska, c'est d'éviter de faire venir du gaz naturel de l'Ouest, mais d'un autre côté, une entreprise, c'est une entreprise, elle veut augmenter son volume. Elle veut augmenter ses profits, elle veut augmenter le fait de distribuer le plus de gaz possible à plus de gens possible. Et c'est à ce niveau-là que ça me fait un petit peu peur, parce que, est-ce que Rabaska va tout simplement être une porte d'entrée?

1565 Est-ce que, ce qu'ils veulent faire, c'est mettre un pied dans la porte puis s'installer et faire un petit peu, comme le décrit un intervenant précédent, faire un petit peu comme Ultramar qui, en dedans de plusieurs années, a doublé sa capacité?

1570 À tous les jours, moi, je passe devant Ultramar, puis j'essaie de m'imaginer qu'un jour, je pourrais rester à côté d'installations pareilles, semblables à celles-là, ça devient complètement inimaginable pour moi. Donc il y a ce côté-là.

1575 Et d'un autre côté, je me dis, OK, on apporte de l'énergie, peut-être que c'est un besoin qu'on essaie de combler présentement, mais on a un bassin hydroélectrique qui est énorme, on me vante depuis des années ce bassin hydroélectrique, cette capacité de produire de l'énergie qui est propre et là, on veut essayer d'amener en arrière de chez moi quelque chose qui va à l'encontre de ça.

1580 Donc de ce côté-là, du côté logique, il y en a pas. Donc la seule question qui me vient à l'esprit, c'est une question d'argent pure et simple. Et c'est ça qui me révolte un petit peu.

1585 Pour tous ceux qui sont en accord avec ce projet-là de Rabaska, je me dis, je me suis toujours posé la question, c'est: est-ce que c'est vraiment Rabaska qui les intéresse? Est-ce que c'est vraiment le projet en tant que tel? Est-ce que c'est le fait d'amener du gaz ici qui les intéresse ou tout simplement, effectivement, toutes les retombées économiques que ça va amener?

1590 Je suis conscient que ça va amener des retombées économiques énormes. Mais moi, si demain matin, j'amenais un projet de huit cent quarante millions (840 M\$) qui ne produisait pas de gaz à effet de serre et qui pouvait avoir autant de retombées économiques que Rabaska, est-ce qu'on aurait tant de difficulté à choisir, est-ce que présentement, je serais ici? Probablement que non.

1595 Donc je me dis, on veut implanter un projet là, et les gens qui sont d'accord, pour les retombées économiques, mais on dirait qu'on veut pas aller plus loin que ça. On veut pas voir plus à long terme.

1600 Comme on l'a déjà expliqué, c'est comme un genre de solution temporaire qu'on va implanter là. Alors qu'on pourrait prendre le temps qui nous reste, avec la réserve de l'Ouest, pour justement trouver d'autres solutions qui seraient encore aussi moins dommageables pour l'environnement et qui seraient beaucoup plus bénéfiques pour la collectivité.

PAR Mme ANNIE MARCOUX:

1605 Et à ce sujet-là, moi, j'aimerais rajouter que justement, les gens qui sont pour le projet, bien nous, ce qu'on aimerait, c'est en fait peut-être les inviter à se concerter justement sur le genre de développement industriel qu'on veut pour la ville de Lévis. Parce qu'il y a moyen de trouver des projets qui sont structurants pour l'économie et qui sont pas nécessairement dangereux pour les citoyens.

1610 Et c'est ce que nous, on aimerait amener finalement comme réflexion avec les gens d'affaires puis la Ville de Lévis, qu'ils se concertent pour essayer de trouver des solutions pour le bien de la collectivité, oui, pour l'économie, mais pour la sécurité des citoyens. C'est ce qui nous tient à cœur.

1615

PAR M. ANDRÉ VOROS:

Et peut-être aussi pour ajouter par rapport à la Ville de Lévis! J'ai entendu quelqu'un tantôt qui disait que la mairesse Marinelli était venue présenter son mémoire et elle avait dit que neuf (9) personnes sur dix (10) à Lévis étaient en accord par rapport à ce projet.

1620

Bien moi, j'aimerais mentionner, j'aimerais insister sur ce point, ça fait cinq (5) ans que je reste à cet endroit-là, ça fait trois (3) ans que ce projet-là est dans l'air et que la Ville de Lévis est au courant de ce projet-là, et je peux vous dire une chose personnellement que jamais dans ces trois (3) années-là, personne n'est jamais venu nous voir, autant la Ville de Lévis – il y a des gens de Rabaska qui sont venus nous voir, parce qu'on voulait avoir des renseignements, oui, ils se sont déplacés, mais c'est pas volontairement – et la Ville de Lévis, jamais, en aucun temps, n'est venue nous consulter, n'est venue nous voir personnellement, n'est venue nous donner des informations sur le genre de projet qu'ils voulaient installer là, pourquoi, les raisons pourquoi ils voulaient l'installer là.

1625

1630

Et de ce côté-là, moi, je me sens, on se sent très, disons, laissé pour compte, pas respecté, et on a l'impression d'avoir été vendu par la Ville de Lévis.

1635 C'est-à-dire avoir été laissé abandonné à un projet comme celui-là. Puis pour des citoyens ordinaires comme nous autres, c'est impossible de dire qu'on va combattre ou on va être capable de se faire respecter par Rabaska si la Ville elle-même est pas capable de respecter ses propres concitoyens.

1640 Et ça là-dessus, c'est un élément majeur qui fait en sorte que j'ai perdu toute confiance. Parce qu'au départ, le projet Rabaska semblait quand même quelque chose qui pouvait être possible, d'intéressant, mais avec toutes ces trois (3) années où on a eu des renseignements, où on nous a raconté toutes sortes d'histoires, j'ai perdu autant confiance dans le projet Rabaska que dans la Ville de Lévis à l'intérieur de tout ça, là.

1645

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

1650 **PAR Mme ANNIE MARCOUX:**

J'aimerais vous dire en conclusion ce qu'on avait écrit, en résumé de la conclusion qu'on avait écrite lors du dépôt de notre mémoire.

1655 On vous a parlé des préjudices matériels plus longuement dans le mémoire, mais ce sur quoi on voudrait s'attarder, ce sont les préjudices moraux les plus importants quant à nous et qui n'ont pas été abordés ou à peine lors des audiences de la Commission, soit la vive inquiétude que nous ressentons présentement, l'incertitude et le stress vécu par notre famille vis-à-vis la sécurité des infrastructures et les opérations du port méthanier, la perte de notre
1660 tranquillité, de la quiétude, de la jouissance des lieux et de la détérioration de notre cadre de vie. La frustration d'être envahis et menacés par une industrie lourde qui ne respecte pas les citoyens concernés.

La perte du capital humain investi dans les efforts que nous avons faits justement pour
1665 la rénovation de notre maison, le temps, les efforts, l'énergie, l'argent dans notre propriété, la valeur sentimentale et symbolique qui s'y rattache.

Les efforts et l'énergie que nous aurons eu à déployer afin de lutter contre l'implantation
justement de ce projet. Le dérangement, la frustration et la déception d'être peut-être
1670 relocalisés.

La peine, le désarroi d'avoir à renoncer à tout ceci au profit d'une entreprise avide de profits, le sentiment d'avoir échoué dans notre grand projet de vie, l'abandon d'un rêve.

1675 **PAR M. ANDRÉ VOROS:**

Et juste pour terminer, j'aimerais vous dire que ça va au-delà du syndrome de pas le
mettre dans notre cour, parce qu'on a essayé de regarder le côté positif de ce projet-là, et en
bout de ligne, possiblement qu'il y en a, mais dans l'ensemble, c'est toujours le côté négatif qui
1680 l'emporte sur le côté positif.

Et je peux terminer sur une chose, j'ai très hâte au 4 avril quand vous allez déposer le
mémoire, peu importe la décision ou les recommandations que vous allez faire, pour une simple
et bonne raison. Après toutes ces années-là, on est fatigué, on est tanné. On a hâte de savoir
1685 qu'est-ce qui va arriver. Qu'est-ce qu'on va être capable, dans quelle direction on va se lancer!

1690 Parce que nous, notre décision, nous, est déjà prise. On n'acceptera jamais de rester à côté d'une entreprise comme celle-là. La porte va être ouverte à une entreprise qui peut possiblement grossir et ouvrir la porte à d'autres entreprises qui vont venir s'installer là.

Et pour toutes ces raisons-là, ça va être impossible pour nous de rester là. Donc on a hâte de savoir qu'est-ce qui va arriver avec ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

1695 D'accord. Juste un rappel. Oui, le rapport est attendu côté Québec pour le 4 avril, côté fédéral il n'y a pas de limite de temps, mais la procédure québécoise a été acceptée, le ministre aura jusqu'à soixante (60) jours pour rendre le contenu public.

1700 Juste un mot concernant l'opportunité économique du projet. Vous dites que c'est l'argent, mais il y a des gens qui viennent dire, c'est du travail, c'est des effets structurants, etc., etc.

PAR M. ANDRÉ VOROS:

1705 Quand je disais l'argent, c'est ça, c'est les retombées économiques, c'est les emplois qui vont être créés, tout ça, oui, je suis d'accord.

PAR LE PRÉSIDENT:

1710 Et évidemment, madame Marcoux, vous avez évoqué la possibilité de faire autre chose, bien sûr, mais je veux juste partager, j'aimerais partager avec vous cette idée que la concurrence est farouche pour recruter des entreprises, des capitaux comme ça. Ça a été rapporté à l'attention de la Commission qu'un projet de cette envergure n'arrive qu'une fois à tous les vingt (20), vingt-cinq (25) ans. Alors vous comprenez qu'en termes d'injection de capital privé, ça se comprend aussi, comme vous l'avez dit, qu'il y a ce genre d'intérêt.

1715 Mais jusqu'à quel point, et je vous le dis également, vous le savez, choisir, c'est renoncer à quelque chose.

PAR M. ANDRÉ VOROS:

Bien sûr.

PAR LE PRÉSIDENT:

1725 Ça fait partie intégrante de choisir; quand on choisit, on décide. Il y a le verbe couper dans le verbe décider. Quand on décide, on renonce à quelque chose.

1730 Alors c'est un choix effectivement qui devrait se faire.

PAR Mme ANNIE MARCOUX:

1735 Est-ce que les coûts sociaux, les coûts environnementaux qui vont découler de ce projet-là valent...

PAR LE PRÉSIDENT:

1740 C'est la question que vous vous posez et que nous, en tant que Commission, nous avons le devoir de la poser aussi.

PAR M. ANDRÉ VOROS:

1745 Mais moi, je crois en d'autres projets. Je veux dire, on a parlé du pavillon de l'UQAM, du pavillon des congrès qui va être construit, je suis d'accord que c'est pas des investissements majeurs qui peuvent accoter le huit cent quarante millions (840 M\$) de Rabaska, puis comme vous dites, c'est une chance qui peut peut-être se présenter à tous les vingt-cinq (25) ans ou même plus!

1750 Mais est-ce qu'il faut se jeter aveuglément dans un projet comme ça juste parce que c'est une chance unique, juste parce que c'est un projet de huit cent quarante millions (840 M\$)?

PAR LE PRÉSIDENT:

1755 Là, monsieur Voros, pas nécessairement. Comme citoyen, à moins qu'on soit Monte Carlo, Monaco, tout ça où il n'y a que les secteurs tertiaires et rien d'autre, un pays comme ici, ça prend des infrastructures énergétiques de temps en temps, ça prend la production, etc.

1760 On a un débat, vous avez entendu l'échange entre la Commission et monsieur Bélisle et monsieur Castonguay sur l'opportunité de poser des choix, et c'est là le nœud qu'on essaie de clarifier ensemble.

PAR M. ANDRÉ VOROS:

1765 Mais d'un autre côté aussi, je veux dire, le GNL, c'est pas quelque chose auquel la plupart des gens sont familiers. Moi, des fois, j'ai essayé de m'imaginer que si j'avais un projet de huit cent quarante millions (840 M\$), puis que j'installais à la place de Rabaska une centrale nucléaire, est-ce que vous auriez encore plus de demandes de révision de ce projet-là?

1770

Vous avez dit, vous avez presque battu un record de demandes d'audience publique. Donc j'imagine qu'avec une centrale nucléaire où les gens ont tous cette crainte de cette énergie-là, je pense que le tollé serait encore plus grand.

1775 Donc on dirait que la méconnaissance de ce projet-là, on dirait que, ah, c'est pas si pire que ça, ça devrait être une solution acceptable.

PAR LE PRÉSIDENT:

1780 Je profite du fait que vous avez évoqué ça, monsieur Voros, pour vous informer que maintenant que la date limite de réception des mémoires est passée, on est rendu à au-delà de sept cents (700) mémoires! Alors corrigez le registre.

1785 Alors sur ce, planter quatre cents (400) arbres, c'est aussi s'engager en faveur de la transmission de la vie, c'est très apprécié, et votre présence aussi. Merci.

PAR M. ANDRÉ VOROS:

1790 Merci beaucoup.

YVES LAMBERT

1795 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Yves Lambert.

1800 Monsieur Lambert bonsoir.

PAR M. YVES LAMBERT:

Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires.

1805 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On vous écoute.

PAR M. YVES LAMBERT:

1810 Moi, je viens en tant que sympathisant pour les opposants de Rabaska.

PAR LE PRÉSIDENT:

1815 Sympathisant pour les opposants?

PAR M. YVES LAMBERT:

1820 Pour les opposants.

PAR LE PRÉSIDENT:

 Vous avez le talent des boucles aussi.

1825 **PAR M. YVES LAMBERT:**

 Bien, exactement. Et puis je ne suis pas un résident de l'île d'Orléans, de Lévis, de
Beaumont, je viens de Lanaudière, et puis quand j'ai été approché, ça fait bientôt un an que j'ai
été approché par les opposants, et puis par la coalition, plutôt voilà, la coalition!

1830 Et puis j'ai pris ça, parce qu'aussi il y avait quelque part aussi au niveau de leur volonté,
c'est qu'il y avait des intentions de faire de ce projet Rabaska un projet uniquement local et non
pas, c'est que ça manquait un peu d'ouverture en ce qu'il y avait les tenants du projets qui
voulaient vraiment que ça reste un problème de Lévis et tout ça. Et moi, j'estime vraiment qu'en
1835 tant que faisant partie de la nation québécoise, faisant partie de la collectivité, bon bien, c'est un
projet qui concerne tout le Québec définitivement.

 Pour moi, il y a dans la vie le gros bon sens, et le gros bon sens me fait dire que quand
nous avons un doute, nous devons nous abstenir. Jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour
1840 des intérêts de compagnie, des pseudo-jobs.

 On voit fondre les glaciers à vue d'œil, des changements climatiques importants sur
toute la planète, et cela continue parce que les actionnaires en veulent plus, toujours plus.

1845 Le bon sens, c'est d'être conscient de la pression de l'industrie qui se fait de plus en
plus totalitaire pour enrichir les actionnaires. Les riches n'ont jamais été aussi riches et les
pauvres aussi pauvres, et la classe moyenne fond comme les glaciers de l'Antarctique.

1850 Moi, je ne fais pas partie de ce club sélect, mais je fais partie de la majorité de ces gens
qui voient ses valeurs humaines et environnementales bafouées par une philosophie de l'appât
du gain, du profit coûte que coûte au détriment de tout ce qui me tient à cœur, la beauté, la
poésie, l'invisible, la collectivité.

1855 Une résolution a été votée à la très grande majorité sauf Jean-Claude Bouchard, conseiller du district de Lévis. Ce merveilleux mémoire est le fruit de la réflexion d'un comité formé de fonctionnaires de la Ville, chef de police, chef de pompiers, etc.

1860 Je vous cite un extrait d'un expert en esthétique du paysage de la Ville de Lévis: Esthétique du paysage! L'intégration paysagère du port méthanier dans son environnement est un élément de première importance!

1865 Nous invitons Rabaska à poursuivre en ce sens notamment en ce qui concerne l'architecture de la torchère qui devrait devenir un élément fort du projet, comme le mât du Stade olympique, pour contribuer ainsi à améliorer le paysage.

1870 Voici un extrait d'une résolution d'une municipalité prise à partir de quelles valeurs. Quels ont été les enjeux réels de telles résolutions, quelle a été l'expertise réelle de ces gens et ce, vraiment pour le bien de la communauté, des résolutions municipales sont prises pour des intérêts personnels. Je ne veux pas juger, mais cela me questionne.

Je sais comme tout le monde que le gros bon sens ne suffit pas, car il y a des intérêts économiques qui sont en jeu et cela prime sur la valeur humaine.

1875 Comment une population peut-elle être vraiment informée quand on sait qu'il y a manipulation de l'information et des jeux politiques entre grandes personnes? Comment peut-on parler d'esthétique quand ce qui est en jeu, c'est la pollution de l'air, la pollution du bruit, dans le bruit, la perturbation des fonds marins, la conservation de l'habitat des animaux qui sont protégés en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral, telles que les bélugas, les rorquals bleus, et autres poissons et aussi, moi, je suis très très sensible aussi à l'écologie humaine aussi. Ce que ça provoque dans la population au niveau d'un schisme entre deux (2) populations d'une même ville.

1885 Nous savons que la Ville de Boston ne veut pas du projet d'agrandissement du port méthanier pour plusieurs raisons. L'actuel port méthanier cause beaucoup de problèmes déjà pour les résidents de Boston et en plus de la fermeture du pont quand les bateaux arrivent. Maintenant, ils vivent l'après 11 septembre dans la peur du terrorisme. Les inconvénients d'une sécurité maximale que cela peut causer, l'augmentation du stress, les résidents de Boston veulent que le port méthanier soit relocalisé.

1890 Un tel projet crée une perturbation dans le milieu humain et est à plusieurs niveaux. Est-ce que nous sommes assez conscients de l'impact causé sur la communauté?

1895 Séparer une communauté par les intérêts des actionnaires de trois (3) compagnies, Gaz Métro, Enbridge inc. et Gaz de France! La Ville de Boston ne veut pas du port méthanier et compromettre la sécurité civile et militaire. Ça s'applique exactement pour la même chose par ici.

A-t-on pensé au bruit qu'une telle machinerie peut causer, le nombre de décibels que les quatre cents (400) familles vont endurer, peut-être plus, car le son se promène plus sur l'eau, plus loin par l'eau.

1900

Est-ce que ces actionnaires seraient prêts à rester pendant quatre (4) ans ou toute leur vie près d'une telle industrie? Je ne crois pas. Ça, c'est le gros bon sens qui me le dit.

Dans un autre projet similaire, les résidents de St. Andrews au Nouveau-Brunswick s'opposent à la construction d'un port méthanier dans l'État du Maine sur la côté de la baie de Passamaquoddy, parce que même si le port et les réservoirs de gaz naturel se trouveraient dans le territoire américain, les navires transportant le gaz naturel liquide doivent emprunter un passage qui se trouve sur les eaux territoriales canadiennes pour gagner la destination de Robbinston.

1905

1910

Selon les résidents de St. Andrews, cela menace leur mode de vie. À cette opposition, le maire de St. Andrews, John Craig, a l'appui du député fédéral local Greg Thompson qui est devenu ministre des Anciens Combattants. Le maire dispose aussi de l'appui du premier ministre Stephen Harper contre ce projet.

1915

On sait que Stephen Harper, suite à son dernier voyage en Russie, avec Vladimir Poutine, le jour avant l'offensive israélienne au Liban, il avait signé une entente sur l'importation du GNL.

1920

Vu que Greg Thompson du Canadian Province Senor Minister and Prime Minister Stephen Harper Cabinet said "LNG is seen by the country as a dangerous cargo and can be banned from transport in the water, the new service reported."

1925

Il serait extrêmement avantageux de savoir la position officielle du gouvernement fédéral face à ce projet.

1930

La politique dans le sens noble de la chose serait de penser au bien de toute la communauté, mais nous ne pouvons que constater un certain paradoxe et une simple dichotomie politique dans les discours de nos politiciens. Nous constatons régulièrement que nos politiciens sont plus du côté des industries que du bien de la population.

1935

Les enjeux de ce projet sont si importants que monsieur Mulcair a perdu, tout le monde le sait, sa job et a dû démissionner. Je vais vous relater certains extraits, un extrait entre autres!

Thomas Mulcair a précisé qu'après avoir – ça doit pas être la première fois qu'on l'entend celle-là ici depuis quelques jours – Thomas Mulcair a précisé qu'après avoir visité différents sites de ports méthaniers en Nouvelle-Angleterre, y compris deux (2) projets au Maine, en est venu à la conviction que le projet Rabaska était contraint aux impératifs de

1940 sécurité de la circulation maritime, commerciale et de plaisance à proximité des villes importantes comme Québec et Lévis. Il n'aurait pas hésité à défendre son opposition à Rabaska. On n'en entend plus parler!

1945 Si nous lisons les journaux, il est clair que la volonté du gouvernement est de favoriser la pénétration du gaz naturel au Québec, une priorité de la prochaine Politique énergétique du Québec. L'ancien ministre estime en effet que le gaz naturel doit remplacer le mazout pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Québec, ce qui ne sera pas le cas, a-t-il dit, sans l'explosion de ce marché, favorise le remplacement de l'électricité.

1950 Rien n'autorise cependant à penser que Québec imposera des balises aussi fermes pour atteindre les objectifs de Kyoto.

1955 Par ailleurs, au cours d'un point de presse à Québec, l'actuel ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard, est favorable au projet et croit que le jugement négatif que porte son prédécesseur sur le projet Rabaska, est de l'ordre de l'opinion personnelle.

1960 Le gros bon sens me dit aussi qu'être au service des industries est aussi d'ordre d'opinion personnelle!

1965 À l'Assemblée nationale, le leader de l'opposition officielle, Louise Harel, a mis en doute la neutralité de monsieur Béchard à l'endroit de Rabaska. Madame Harel s'est demandée si l'appui public au nouveau ministre du projet Gaz Métro faisait partie de ses conditions d'embauche.

1970 Il y a aussi rappelé que quelques heures après sa nomination à titre de titulaire du MDDEP, monsieur Béchard s'est déclaré favorable au projet de port méthanier à Lévis.

1975 Nous savons que le chef de cabinet du premier ministre, Stéphane Bertrand, est un ancien vice-président de Gaz Métro, tout le monde le sait aussi.

1980 En dépit des craintes de la population et des groupes écologistes, l'aménagement du port méthanier représente une bonne occasion d'affaires pour le Québec, a estimé le premier ministre Jean Charest. Et monsieur Charest ne se cache pas pour plaider devant les quatre cents (400) invités à une conférence de l'Association canadienne des membres des tribunaux d'utilité publique, le CAMPUT qui se tenait à Québec. Il y a un bon potentiel de développement économique, les terminaux méthaniers ont fait valoir à monsieur Charest, permettront de diversifier le menu énergétique en offrant une source alternative d'approvisionnement au gaz naturel pour le Québec et l'est, l'Ontario et les États-Unis.

1985 Comment pouvons-nous faire confiance à ce gouvernement quand les hauts placés ne se cachent pas pour dire leur approbation à un projet et en voir même des intérêts

1985 économiques? Les intérêts d'une population, les intérêts d'un patrimoine paysager et écologique, il est vrai que l'on accuse souvent la gauche d'être contre les projets de développement économique, les industries et certains politiciens aiment bien le dire et le croire, mais c'est encore une histoire de gros bon sens par le bien d'une communauté qui passe aussi dans les conditions de vie.

1990 Selon le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, l'opposition des citoyens de Lévis et de Beaumont doit être respectée sans quoi le prix à payer pour l'entreprise est peut-être élevé.

1995 Quand on force le développement économique contre la volonté des citoyens, ce n'est pas le développement économique qui peut marcher, il faut que les citoyens soient dans le coup, soutient le ministre Fournier.

2000 Ma présence en ces lieux officiels n'a pas pour but de questionner les spécificités techniques du malheureux projet de Rabaska, malgré que par une analyse sommaire, mais des plus exhaustives, mais du fait que cela fait un an que j'ai été sensibilisé à la cause, je suis quand même au fait de quelques particularités techniques liées à ce projet.

2005 Suite à mon analyse du document de Pêches et Océans Canada, daté du 16 mars 2006, sur les questions et commentaires dans le cadre de l'analyse de conformité de l'étude d'impact "Aménagement d'un terminal méthanier, projet Rabaska", j'ai noté au-delà de cent quatorze (114) questions posées par le ministère sur la viabilité du projet Rabaska face à la destruction de l'habitat naturel sous-marin, faune et flore.

2010 Il serait de bon escient de connaître où en est rendue l'étude d'impact du promoteur Rabaska.

2015 Il est bon de souligner que la venue du GNL dans les eaux du Saint-Laurent perturbera l'habitat naturel de plusieurs poissons et mammifères. Le rorqual bleu, le béluga sont des espèces protégées en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Il y a aussi une forte concentration d'esturgeons noirs juvéniles qui se retrouve à proximité du trajet du méthanier, nocif aussi pour la reproduction d'éperlans sur la rive du site visé. L'éperlan du Saint-Laurent, on peut pas dire que c'est pas du patrimoine, ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

2020 Je vais vous demander d'accélérer.

PAR M. YVES LAMBERT:

2025 Oui, j'ai fini. J'ai une question aussi. Chapitre 6, évaluation des impacts environnementaux, 6.2.2.1, faune benthique de la zone fluviale, question, commentaire 12. Il

est mentionné dans cette section que la superficie perdue par la jetée représentant un hectare point un (1,1 ha) de zone intertidale et subtidale et que cet impact sera en partie atténué par la présence de pieux qui offriront un substrat vertical à certains organismes benthiques qui coloniseront peu à peu ces supports, environ trois mille trois cents mètres carrés (3300 m²).

2030

Le promoteur devra préciser quelle espèce pourrait profiter de ces substrats "verticaux" et pour quelle fonction biologique.

2035

J'en ai conclu, moi, je décèle un sous-entendu à cette question qui pourrait devenir, c'est une suggestion, devenir une très bonne idée face au projet Rabaska, au moins il va y en avoir une!

2040

Vu que le projet était environnementalement propre à deux cent pour cent (200 %), sécuritaire à deux cent pour cent (200 %), comme le disait si bien le pamphlet du promoteur distribué en 2006, est-ce que l'idée du promoteur est maintenant de partir un élevage de moules à même les installations du port méthanier, plus scientifiquement appelé de la mytiliculture? Ce serait vraiment une bonne idée. On pourrait peut-être en parler à l'ancien maire Jean Garon, ça l'intéresserait sûrement.

2045

Il faut refuser catégoriquement de devenir porteurs de gaz de nos voisins du sud. Sa politique, c'est culturel, c'est patrimonial, on s'en sortira jamais.

2050

Il est impératif de se concentrer sur les énergies renouvelables, propres, qui nous soient propres et pour en faire notre richesse. Voilà l'essence même d'un développement durable et viable pour sa population.

Voilà! Excusez-moi d'avoir pris de votre temps.

2055

Et j'ai noté aussi une petite dernière question! La pétition contre le projet de Rabaska signée par un nombre important d'hommes et de femmes, de tous milieux, et même aussi signée par la Sécurité maritime de la région de Québec et Transports Canada. Si la démocratie existe encore, on ne peut pas passer par-dessus tout le monde.

PAR LE PRÉSIDENT:

2060

Ce n'est pas mon temps qui compte, c'est le temps des inscriptions, des citoyens qui vont avoir à prendre la parole.

2065

J'aimerais juste ajouter qu'en termes de perte d'habitat, c'est clair que la compensation doit se faire à la satisfaction de Pêches et Océans Canada qui a la compétence par la loi en la matière. S'ils jugent la culture des moules en position verticale acceptable, on va voir, d'accord!

PAR M. YVES LAMBERT:

2070 Est-ce que les tenanciers du projet Rabaska, est-ce qu'ils ont réglé les cent quatorze (114) questions inhérentes?

PAR LE PRÉSIDENT:

2075 Il y a beaucoup beaucoup de questions qui ont été répondues. On a reçu ou sur le point de recevoir un avis final de Pêches et Océans Canada. La Commission a envoyé des questions à tous les ministères concernés en disant, avez-vous d'autres choses à ajouter à propos du projet et si oui, lesquelles?

2080 Donc vous n'avez qu'à consulter la documentation sur le site. Alors on suit ça de près, et j'imagine que vous allez le faire aussi.

PAR M. YVES LAMBERT:

2085 J'en doute pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

2090 Alors merci beaucoup monsieur Lambert.

On est en retard de quinze (15) minutes, c'est pas si mal, on va prendre une pause.

2095 _____
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
YVAN BASTRASH**

2100

PAR LE PRÉSIDENT:

Mesdames et messieurs, je vous invite à prendre place, les travaux de la Commission reprennent.

2105

Alors j'invite monsieur Yvan Bastrash, s'il vous plaît. Monsieur Bastrash, c'est bien ça?

PAR M. YVAN BASTRASH:

2110

Oui, c'est Bastrash, c'est ça. En fait, le vrai nom, c'est Bastarache.

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, mais qu'est-ce qui s'est passé avec le a?

2115

PAR M. YVAN BASTRASH:

Bien, c'est que mon arrière-arrière-grand-père, je suis d'origine acadienne par mon arrière-grand-père qui est allé travailler dans les "townships" de Sherbrooke, et puis à l'époque, Bastarache, Bastarash, les anglophones avaient de la difficulté, donc c'est devenu Bastrash. Alors je suis de la branche Bastrash des Bastarache, voilà. Je suis d'origine acadienne. Donc très combatif aussi!

2120

PAR LE PRÉSIDENT:

Très grand plaisir de vous recevoir, monsieur Bastrash, alors on vous écoute.

2125

PAR M. YVAN BASTRASH:

Et plus loin que ça, je suis d'origine basque. Donc la tête dure, très combatif aussi!

2130

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, béret noir et tout et tout, d'accord.

2135

PAR M. YVAN BASTRASH:

Bonsoir messieurs, monsieur le Président, messieurs les Commissaires! Yvan Bastrash, je suis de métier, je suis chercheur dans la vraie vie, et j'ai deux (2) jobs maintenant, si vous me permettez, ma job normale et la deuxième, c'est l'environnement dans

2140

lequel, lorsque j'étais jeune, j'étais tombé dedans, un peu comme Obélix, j'étais tombé dans le chaudron. Alors depuis ma plus tendre enfance, ma mère, elle dit, je te vois dans ce domaine-là, et j'y suis aujourd'hui, mais de façon bénévole.

2145 Ceci étant dit, avec les mémoires qui ont été présentés ces derniers jours, et avec la qualité de ce qui s'est présenté ce soir, je fais ma présentation avec beaucoup d'humilité. Je salue le travail de ces gens-là qui est beaucoup remarquable, le mien est avec beaucoup d'humilité, vous le comprendrez.

2150 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et on l'a reçu, on l'a lu aussi attentivement bout à bout, alors allez-y.

PAR M. YVAN BASTRASH:

2155 OK, merci.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page frontispice, "Mes préoccupations")

2160 **FIN DE LA LECTURE (Page frontispice, fin du paragraphe, "... patrimoniale")**

Ce qui vous a été démontré à plusieurs reprises.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page frontispice, "Mes préoccupations", 2^e par. "Je ne peux...")

2165 **FIN DE LA LECTURE (P. frontispice, "Mes préoccupations", 2^e par., fin, "...de ma ville")**

2170 Alors comme entrée en matière, c'était un peu le prétexte, la bougie d'allumage qui m'a amené à écrire un mémoire, et c'est un peu ce que j'ai appelé, moi, l'affaire Mulcair, si vous voulez, le départ de monsieur Mulcair pour qui, c'est un clin d'œil que je lui fais, un clin d'œil tout simplement pour son apport à l'environnement.

Alors je vais citer quelques phrases chocs qu'il a déclarées suite à son départ.

2175 **LECTURE DU MÉMOIRE (Section 1, "Je ne suis pas...")**

FIN DE LA LECTURE (Section 1, fin)

2180 Alors je passe la lettre ouverte que j'ai envoyée à monsieur Mulcair, mais c'était pour le bénéfice des commissaires, c'est mon clin d'œil.

Alors voici mon mémoire, messieurs les Commissaires!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, "Au moment...")

2185

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 5^e paragraphe, fin, "... de Montréal.")

D'ailleurs, j'ai mis beaucoup de petits addendum à la fin, vous pouvez retrouver, j'ai, comme recherchiste, appuyé la très grande majorité de mes propos, et ce n'est pas de mon cru.

2190

PAR LE PRÉSIDENT:

On a noté ça.

2195

PAR M. YVAN BASTRASH:

D'accord, monsieur.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, sixième paragraphe, début, "Ce que...")

2200

FIN DE LA LECTURE (Page 1, sixième paragraphe, troisième ligne, "... or bleu")

On a cité ça il y a plusieurs années, dans les années soixante-dix, l'or bleu du Québec, l'hydroélectricité. Donc c'est notre or bleu à nous.

2205

LECTURE DU MÉMOIRE (Page, 1, sixième paragraphe, troisième ligne, "Qu'il y en a...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, sixième paragraphe, 9^e ligne, "... d'hydroélectricité")

2210

Cette donnée est par contre contestée, ça dépend des endroits, mais bon!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, sixième paragraphe, 9^e ligne, "Le Québec...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, sixième paragraphe, fin, "... hydroélectriques")

2215

Entre autres en Chine.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, septième paragraphe, début, "Autre oubli...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, premier paragraphe, fin, "... étroits")

2220

Il y a personne qui a parlé d'un mur de Chine autour du Québec en cas de souveraineté.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, début, "Enfin...")

2225

FIN DE LA LECTURE (Page 2, deuxième paragraphe, 4^e ligne, "... en CO₂")

Alors je vous ai joint un addendum dans mon mémoire pour en parler plus abondamment.

2230 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, 3^e ligne, "Pour l'ensemble...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e par., avant-dernière ligne, "... processus industriel")

2235 Celui qu'on parle de A à Z, d'aller le chercher dans le gaz et de le liquéfier et de le regazéifier.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Dont le taux...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, fin, "... les plus récentes")

2240

Et ce sont des données de l'Office de protection du consommateur.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, troisième paragraphe, début, "Le chauffage...")

2245 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin, "... bien informés")**

Et je peux en témoigner, je suis recherchiste.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, début, "C'est cependant...")

2250

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

Et c'est pourquoi je me bats contre le projet Rabaska. Merci messieurs.

2255 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci à vous, monsieur Bastrash.

2260 Alors c'est très clair, votre position, et vos arguments et votre appui à l'ancien ministre, et la Commission tiendra compte de ces éléments dans son analyse. Merci beaucoup monsieur.

2265

2270

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

PAR LE PRÉSIDENT:

2275

J'appelle maintenant la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, monsieur Charles-Eugène Blanchet s'il vous plaît.

Monsieur Blanchet, bonsoir.

PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:

2280

Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous rappeler en quoi consiste le projet Rabaska. Saint-Charles-de-Bellechasse, voisin de Lévis et de Beaumont, à plus ou moins de trois kilomètres (3 km), à vol d'oiseau du projet à l'étude, d'une population de deux mille trois cents (2300) habitants; sa vocation est agricole, commerciale et industrielle et résidentielle.

2285

Le développement économique! L'importance de l'apport économique du projet dans la région permet de retenir la main-d'œuvre spécialisée et le développement des compétences, favoriser le développement de la région et développer un nouveau secteur économique technologique.

2290

Considérant la proximité du site, nous allons devoir nous préparer dans ce cas où il y aurait une situation d'urgence, le schéma de couverture de risques, formation des intervenants,, évaluation des équipements requis pour les intervenants.

2295

Favorable au dossier pour le développement de nouvelles compétences, amélioration de la situation concurrentielle et économique du Québec, développement du réseau de distribution gazier pour la région sera le bienvenu et bien vu.

2300

Je vous remercie de votre attention et je suis disponible à vos questions, j'aimerais bien que vous m'en posiez.

PAR LE PRÉSIDENT:

2305

Merci beaucoup, monsieur le Maire.

Monsieur Paré.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

2310

Effectivement, monsieur le Maire, vous soulevez deux (2) choses dans le mémoire. D'une part, vous accueillez généralement le projet de façon favorable à cause de ses retombées économiques, si je comprends bien?

2315

PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:

Oui, au début, on regardait ça d'un œil, puis on disait pas un mot. On en a vu qui ont parti plus vite que nous autres, mais nous autres, on n'a pas dit un mot. Saint-Charles, on était là, on regardait le dossier.

2320

Comme maire de la Municipalité, je disais, il faut regarder; mais quand on a vu avancer le dossier, puis qu'on a dit, si ça correspond à l'environnement, on dit, pourquoi on serait contre un dossier comme ça dans un endroit propice comme ça!

2325

Moi, là, quand on voit tout ce qui est venu ici à soir, je vais vous dire, j'aurais envie des fois de retourner en 1950 avec les voitures à chevaux en hiver, pour pas faire de CO₂! Il faut pas reculer, là.

2330

Puis nos industries dans nos régions ont besoin de ce produit-là pour rester concurrentielles avec d'autres industries. Si on est capable d'avoir le gaz puis avoir un meilleur prix pour nos industries, c'est une bonne chose, vous savez. Dans toutes nos régions, on a tous de l'industrie, puis on aurait besoin de ce produit-là; puis à part ça, bien, étant concurrentiel, bien, ça maintient un prix plus bas. Il y a de la concurrence, on garde un prix plus bas, puis ça, nous autres, ça nous intéresse pour garder nos compagnies.

2335

Parce que si on laisse aller tout, à un moment donné nos compagnies vont s'en aller dans les endroits où c'est plus facile de produire avec des meilleurs coûts d'énergie. Il faut faire attention à ça.

2340

Puis à part de ça, quand je regarde, vous savez, j'ai vu bâtir d'autres dossiers, j'arrive à Montréal, je regarde où ils font les raffineries, puis je regarde ici à Saint-Romuald, puis je regarde le projet qui s'en vient, aïe là, il faut pas dormir sur la "switch". Là, il a été un temps où on n'avait pas assez peur; là, on a trop peur!

2345

C'est la réflexion que je fais aujourd'hui. On a trop peur par rapport à ce qu'on a eu dans le passé.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

2350 Mais là, j'aimerais ça vous entendre quand même sur le fait que vous évoquez dans votre mémoire aussi la nécessité ou l'éventualité de devoir vous préparer si jamais il y avait des situations d'urgence. Donc vous excluez pas quand même qu'il y ait des risques associés à ça?

PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:

2355 C'est parce que la protection, vous savez, le gaz naturel, même, nous autres, on a un train qui passe à Saint-Charles, de gaz, qui part de Saint-Romuald et qui monte à Montréal, qui passe à Saint-Charles, il faut que nos pompiers soient formés pour les matières dangereuses, il faut qu'il y ait de la mousse.

2360 Bien, il va falloir être formé pour ça itou. Parce que s'il arrive un incendie, s'il arrivait quelque chose d'important, la protection viendrait pas rien que d'un côté, elle viendrait pas rien que du côté ouest, vous comprenez, parce qu'il y a un kilomètre et demi (1 ½ km) de distance autour qui a besoin d'être protégé. Bien là, nous autres, ça nous concerne, ça, nous autres.

2365 Ça fait que nous autres, on a besoin de support là-dedans qu'on veut avoir des pompiers formés en cas, pour parer à ça.

Notre job, nous autres, c'est de protéger les citoyens.

2370

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

Puis vous dites aussi, monsieur le Maire:

2375 "Nous demandons qu'une convention soit signée avec la Municipalité de Beaumont ou la MRC de Bellechasse pour s'assurer que les résidents de Bellechasse qui sont situés dans le rayon de un point cinq kilomètre (1,5 km), soient compensés comme ceux de la Ville de Lévis."

2380 Est-ce que c'est parce qu'il y a des résidents de votre municipalité qui se trouvent à être en partie couverts par ça?

PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:

2385 C'est pas directement ma municipalité. Je touche à Lévis pour une partie, en fait, par le lac du nord, de Beaumont, qui est à nous autres, on y touche un petit peu; mais s'il arrive, parce que l'intervention des incendies, ça se fait conjointement les municipalités ensemble, ça fait que s'il arrive de quoi, c'est que Saint-Charles va intervenir avec Beaumont sur un incendie majeur comme ça, parce que ça nous concerne, nous autres.

2390 **PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:**

Merci monsieur le Maire.

2395 **PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:**

Puis la distance, vous savez, à vol d'oiseau, on est à trois kilomètres (3 km), on n'est pas loin. Par voiture, on est à dix (10 km); à vol d'oiseau, on est à trois (3 km).

2400 Ça fait que moi, je trouve que ce serait normal que du côté de Beaumont, même si Beaumont au début était un peu contre, je veux dire, mais qu'il y ait des retombées qui viennent un peu de ce côté-là, puis qu'il y ait de la sécurité, que Rabaska soit obligé de fournir des équipements ou financièrement pour que l'équipement à Beaumont soit mieux protégé pour parer à cet équipement-là qui va être là dans un avenir rapproché.

2405 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et, monsieur le Maire, vous croyez représenter l'opinion de quel pourcentage des résidents de Saint-Charles?

2410 **PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:**

À Saint-Charles, je l'ai dit que je présentais un mémoire, puis j'ai pas eu d'opposition du tout.

2415 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ils savaient votre position, etc., vous n'avez pas reçu de coups de téléphone...

2420 **PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:**

Puis même ici à soir, j'ai des conseillers du Conseil municipal qui sont ici à soir dans la salle, puis ils étaient bien d'accord qu'on présente ce mémoire-là.

2425 Parce que nous autres, on prétend qu'à la distance qu'on est là, ça a des retombées très importantes. Un projet qui va être sécurisé, mais en même temps, il a des retombées très importantes pour notre région. Il faut pas se le cacher. Ça va créer des emplois, puis ça va mettre les produits en compétition, puis on va avoir des meilleurs prix pour le produit énergétique.

2430 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord monsieur le Maire.

Monsieur Waaub, allez-y.

2435 **PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:**

On a soulevé l'enjeu du dézonage agricole et de l'intégrité de la zone agricole. Est-ce que justement, à moyen terme, parce qu'évidemment, vous êtes pas touché par aucun dézonage pour l'instant, mais disons s'il y a des développements, est-ce que vous sentez qu'il y a une pression de dézonage agricole ou d'urbanisation qui pourrait s'installer chez vous aussi et suite à ça, dans les conséquences à venir?

2440

PAR M. CHARLES-EUGÈNE BLANCHET:

Ça pourrait venir chez nous, mais tant qu'on fait du dézonage conforme, vous savez, qu'on centralise notre zone urbaine, qu'on fait pas d'étalement, bien, la production agricole est pas trop pénalisée avec ce dossier-là.

2445

Nous autres, où ce qu'on va dans l'agrandissement de notre zone résidentielle, nous autres, la zone blanche qu'on appelle, ça affecte pas l'agriculture dans ce secteur-là. Ça fait que ça crée pas d'inconvénient pour nous autres.

2450

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord, merci beaucoup monsieur le Maire. Votre position est assez claire et votre contribution aux travaux de la Commission est très appréciée. Merci.

2455

2460 **TRANSPORT D'AGRÉGATS DU QUÉBEC INC.**

PAR LE PRÉSIDENT:

J'invite maintenant Transport d'agrégats du Québec, monsieur André Turcotte.

2465

Bonsoir monsieur Turcotte.

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

Bonsoir. Monsieur le Président, messieurs les Commissaires, bonsoir. Je m'appelle André Turcotte, je représente un regroupement de camionneurs et d'entreprises de Lévis Bellechasse qui ont une vaste expérience et une expertise reconnue pour le transport de marchandise en vrac.

2470

2475 **LECTURE DU MÉMOIRE (Deuxième paragraphe, "Nous comptons...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin, "... à réaliser")

2480 Je participe aux audiences depuis le début. Il y a des gens qui sont pour le projet et d'autres qui sont contre. Ce sont nous les camionneurs, les entrepreneurs qui ont fait une parade joyeuse au début de décembre 2006 à Lévis.

2485 Quand nous avons préparé cette parade où nous demandions quelle sera la réaction de la population suite à cela, on peut vraiment dire que cette parade a eu un très grand effet pour les gens du oui. Nous avons reçu des félicitations de partout et il y a plusieurs personnes et organismes qui étaient pour le oui, mais qui ne s'exprimaient pas. Ils sont sortis de l'ombre suite à cette parade.

2490 Comme je disais, j'ai participé à plusieurs reprises aux audiences du BAPE et tous les organismes de gens d'affaires de Lévis, Chaudière-Appalaches, sont en faveur de ce projet, Chambres de commerce de Lévis, de Québec, CLD, SDI, etc.

2495 Tous les maires et mairesses des différentes municipalités, sauf celui de Beaumont, sont en faveur du projet, sans oublier la Ville de Lévis où les conseillers ont voté quatorze (14) contre un (1) en faveur du projet Rabaska. Qui a élu ces conseillers, c'est les gens de Lévis.

2500 Il faut savoir que les membres des chambres de commerce et des différents organismes de Lévis, Chaudière-Appalaches, sont des donneurs d'ouvrage, des fonceurs qui n'ont pas peur d'investir du temps et de l'argent. Ce sont ces personnes qui font rouler l'économie à Lévis et dans les environs.

2505 On peut dire qu'il y a deux (2) types de personnes, ceux qui investissent, en général ce sont toujours les mêmes, et ceux qui s'opposent à tout, et encore là, généralement, c'est toujours les mêmes.

2510 Nous, citoyens de la grande région de Lévis, nous pouvons nous compter bien chanceux de voir que les dirigeants de Rabaska n'ont pas encore changé d'idée depuis le temps qu'ils entendent dire toutes sortes de controverses au sujet de leur projet. Comme je vous le dis, je représente une centaine de camionneurs et d'entrepreneurs de la grande région de Lévis et en leur nom et en mon nom personnel, nous disons, bienvenue Rabaska.

PAR LE PRÉSIDENT:

2515 S'il vous plaît, la même règle s'applique à tous, pas d'applaudissements s'il vous plaît. Merci.

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

Ils ont pris une chance comme les autres.

PAR LE PRÉSIDENT:

2520

Je vois ça. Merci beaucoup monsieur Turcotte. Vous présentez un argument, votre position est assez claire, l'argument est cohérent, se défend comme les autres arguments qu'on a entendus.

2525

Alors monsieur Waaub, allez-y, vous avez une question.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

2530

Oui. Bon, vous êtes camionneur mais aussi citoyen, donc je m'adresse aussi au citoyen. Par rapport au projet, dans quel secteur vous résidez, vous particulièrement, mais aussi vos collègues? Est-ce qu'il y a plusieurs camionneurs qui habitent dans le secteur vraiment touché aussi?

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

2535

Oui, j'ai plusieurs camionneurs qui sont à Lévis. J'en ai qui sont de Beaumont.

J'en ai beaucoup qui sont de Chaudière-Appalaches. Moi, je reste pas à Lévis. Mon entreprise a son siège social à Lévis, moi, je suis de Saint-Henri ici.

2540

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

Donc vous avez des camionneurs qui sont situés dans la zone, on pourrait dire, des deux-trois kilomètres (2 km-3 km) autour?

2545

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

Oui. On a monsieur Gilles Guay qui a présenté un mémoire la semaine dernière, vendredi, qui est...

2550

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

Comme citoyen.

2555

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

Oui, puis il est dans le deux kilomètres (2 km), je crois, du projet Rabaska.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

2560

Et quelles sont leurs perceptions des craintes, est-ce qu'ils sont rassurés par les mesures d'atténuation, les propos du promoteur? Parce que bon, ils auront à vivre un certain nombre d'inconvénients, ils sont prêts à les vivre?

2565

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

Je crois que oui. Puis on peut dire qu'il y a tellement, bien, dans n'importe quel projet, quand il y a des gens qui sont contre ou qui s'opposent au projet, ça fait sortir des fois des réactions. Je veux dire par là que les gens qui sont pour, il y en a qui sont contre, puis qui arrivent avec des bonnes idées, dans le fond. Ils sont contre, mais ils ont des idées que, c'est bien de sortir ces idées-là avant que le projet démarre. Parce que des fois, il est trop tard.

2570

Ça fait qu'on a vu que la Ville de Lévis, le mémoire qu'ils ont présenté, je pense qu'il y a tellement de points dans ce mémoire-là, si Rabaska rencontre tout ce que le mémoire que la Ville de Lévis a présenté, je crois qu'on va arriver à un moment donné avec un projet qui va être vivable et acceptable.

2575

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. Monsieur Turcotte, une petite question! Il y a plusieurs intervenants participant à l'audience qui sont venus nous parler du contexte économique dans la région comme étant bon comme contexte, niveau de chômage assez bas, taux de croissance économique bon qu'ils jugent acceptable, etc.

2580

2585

Pour votre secteur à vous, transport, camionnage, la niche qui vous appartient comme activité économique, est-ce que c'est la même chose pour votre secteur?

PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:

Bien, c'est la même chose! Je veux dire, on a vu que les dernières années, bien nous autres, c'est des véhicules au diesel, donc on a vu, à un moment donné, ils ont décidé qu'ils montaient le prix du diesel. C'était l'enfer. On n'a pas le choix de l'accepter. Ça nous en prend du carburant pour faire marcher nos véhicules.

2590

2595

Puis on sait pas demain matin ce qui peut se passer avec le gaz naturel, avec l'évolution, tout ce qui se passe, on peut tu venir avec des véhicules, on sait pas, tu sais!

PAR LE PRÉSIDENT:

2600

Mais votre carnet de charge à vous, est-ce que c'est bon? Vous avez de quoi vous occuper régulièrement en termes de travail, en termes de contrats, en termes

d'approvisionnement, etc.? Ou c'est à la baisse, ou c'est à la hausse, par rapport à il y a trois-quatre (3-4) ans par exemple?

2605 **PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:**

Bien comme le secteur de la construction s'en va, surtout dans le domaine privé, s'en va à la baisse, il y a des études qui ont été faites, on sait qu'il s'en va à la baisse.

2610 Puis ça prend pas grand-chose. Regardez, juste comme cet hiver, il y a pas de neige, qu'est-ce qu'on fait! Ça fait qu'on transporte pas de neige.

Les gens qui vendent des pneus, ils passent par chez nous, puis ils trouvent ça plate, ils vendent pas de pneus, les camionneurs travaillent pas. Les garagistes, c'est pareil.

2615 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Toute la chaîne ralentit.

2620 **PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:**

Tout, tout. Les restaurants, à Lévis, quand on fait de la neige à Lévis, nous autres, le matin, quand il y a de la neige, il y a peut-être bien quarante-cinquante (40-50) camionneurs qui vont déjeuner dans les restaurants partout à Lévis; de ce temps-ci, ils voient pas de gens, ils s'ennuient.

2625 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Encore merci beaucoup, monsieur Turcotte.

2630 **PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:**

Ça fait plaisir.

2635 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et la présence de vos camarades aussi.

2640 **PAR M. ANDRÉ TURCOTTE:**

Merci.

2645

DENIS LEVASSEUR

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Denis Levasseur s'il vous plaît.

2650

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

Bonjour monsieur le Président, bonjour à vous tous.

2655

Je vous demanderais d'être indulgents, c'est pas vraiment mon métier de venir m'adresser à une assemblée comme la vôtre. Je vous remercie d'emblée de m'écouter.

PAR LE PRÉSIDENT:

2660

Ça va de soi.

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

Merci monsieur.

2665

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE (Fin du mémoire "... plusieurs niveaux")

2670

Si vous me permettez, monsieur le Président, je suis venu devant vous comme étant un jeune entrepreneur de trente-cinq (35) ans qui me bat depuis des années face à une machine difficile, qui travaille à mon compte, et qui sort des statistiques qui sont criantes où le taux de suicide chez les jeunes entre quinze (15) et trente-cinq (35) ans est désastreux.

2675

Pour moi, monsieur le Président, le travail, pour moi, le travail, c'est la santé.

J'ose espérer que plusieurs des opposants ont bien d'autre chose à penser que le travail au quotidien. À voir leur âge, ils peuvent pas cacher qu'ils sont plus à la fin de leur carrière qu'au début de leur carrière. Merci.

2680

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Levasseur, nul besoin d'avoir demandé l'indulgence de la Commission, vous avez fait une présentation à la fois courte, bien ciblée et claire.

2685

Monsieur Paré.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

2690 Très rapidement. C'est parce qu'effectivement, votre ton est assez mesuré, et vous reconnaissez la légitimité quand même des inquiétudes et vous dites que le projet peut venir avec son lot d'inconvénients.

2695 Est-ce qu'il y a une façon d'équilibrer les choses, selon vous, pour éviter par exemple qu'un certain nombre de personnes qui subissent les inconvénients d'un projet, par rapport à ceux qui en bénéficient?

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

2700 Monsieur Paré, j'ai intervenu, c'est la deuxième fois que j'interviens publiquement dans le dossier Rabaska, et à toutes les fois, je respecte grandement les opposants au projet. Je respecte les gens qui vivent dans le milieu, qui vont devoir être déplacés.

2705 Tout à l'heure, j'ai entendu un jeune couple que je me rappelle pas leur nom...

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Voros et madame Marcoux.

2710 **PAR M. DENIS LEVASSEUR:**

2715 J'étais terriblement déçu de les entendre dire que c'était un échec de leur vie. Le monsieur a dit au début qu'il venait représenter une famille de trois (3), donc j'imagine qu'ils ont un enfant. De simplement devoir déménager de leur vie, c'est un échec monumental à leur vie. Pour moi, j'ai tombé à zéro, plus que zéro, puis je me suis craché dans les mains, puis j'ai recommencé, puis je me suis levé les manches.

2720 Puis pour moi, la vie, c'est une bataille à tous les jours. Si leur foyer devait passer au feu, ces gens-là, qu'est-ce qu'ils font? Ils recommencent plus? Ils déménagent pas à nulle part?

2725 Je sais qu'il y a des gens qui vont être brusqués par ce projet-là, c'est triste pour eux, mais on vit en société. Moi, je suis pour la vertu, les poètes, les grands penseurs de notre société, mais ils reçoivent tous des chèques du gouvernement, ça prend quelqu'un à un moment donné qui paie des impôts à quelque part, comprenez-vous!

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

2730 On souhaite à personne évidemment de vivre un incendie, pas plus qu'une maladie grave, mais ça, ça fait un peu partie de forces majeures sur lesquelles on n'a pas de contrôle.

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

Ça fait partie des épreuves que la vie nous apporte, auxquelles il faut se relever les manches puis se retrousser.

2735

Je pense que le gens qui sont projetés par ça vont avoir des compensations financières, peuvent aller se relocaliser à des endroits.

2740

Moi, là, je vis dans un parc de maisons mobiles à Saint-Romuald qui s'appelle le Parc Vanoise, ça fait trente (30) ans que ce parc-là est menacé d'être déplacé. Il y a deux cents (200) maisons mobiles dans ça. Moi, j'ai mis cinquante mille piastres (50 000 \$) de rénovations sur ma roulotte, puis le monde me disait, tu es fou, tu vas devoir être déplacé si Wal-Mart arrive. Wal-Mart est rendu l'autre bord de la rue, puis mais qu'on arrive à la rivière, on traversera.

2745

J'ai réparé ma maison mobile, puis je suis heureux dedans. Puis le matin qu'ils vont me dire, tu as plus d'affaire là, c'est un terrain qui est loué, m'a ramasser mes cliques puis mes claques, puis m'a m'en aller.

2750

Comprenez-vous, ça fait partie de la vie, ça. Puis je les entends, les opposants depuis à soir qui disent que vive l'électricité avec la belle énergie propre! Comment ça qu'à toutes les fois qu'ils parlent de faire un barrage, tout le monde s'oppose pour les poissons, puis les morues, puis tout? Puis que là à soir, tout le monde est pour l'électricité.

PAR LE PRÉSIDENT:

2755

Ce sont pas nécessairement les mêmes!

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

2760

Non, il faudrait qu'ils se parlent, parce que dans le nord, ils ont de l'opposition depuis cinquante (50) ans, puis là à soir, tout le monde dit que c'est l'énergie la plus géniale qu'il y a pas. Il faudrait qu'ils aillent leur dire dans ce temps-là que c'est propre, l'électricité, pour avoir des barrages aussi.

2765

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

Monsieur Waaub, allez-y.

2770

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

2775 Vous avez mentionné spontanément que vous comprenez les gens qui vont être déplacés. Est-ce que vous sous-entendez que les impacts seront tels que la solution, c'est de déplacer les gens?

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

2780 Je le sais pas, monsieur. J'ai lancé ça comme ça.

J'ai aucune idée s'il y a des familles qui vont devoir être déplacées, j'ai aucune idée de ça. Je m'excuse.

2785 Je m'excuse si vous avez pensé, je sais pas s'il y a des familles qui vont être déplacées.

Je sais que c'est triste pour les gens qui vont être dans le cercle qui est concerné, mais je me dis, on a des choix en tant que collectivité à faire, puis c'est certain qu'on peut pas plaire à tout le monde.

2790 **PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:**

Vous, si vous habitez dans le coin...

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

2795 J'essaierais d'aller tirer au niveau financièrement le plus de profit de Rabaska. Je les scènerais, puis j'essaierais d'aller leur chercher le plus possible d'argent, puis je ramasserais mon motton d'argent, puis j'irais m'acheter un autre petit lopin de terre à quelque part.

2800 Mais dites-vous bien une chose, c'est que j'aurai jamais les moyens, moi, d'avoir une bâtisse sur le long du fleuve ou à l'île d'Orléans. Parce que, je sais pas, je suis pas venu au monde dans la bonne époque, mais ceux-là qui ont leur petit lopin de terre sur le bord de l'eau, je sais pas qu'est-ce qu'ils ont fait, mais moi, j'aurai jamais la chance de vivre ça.

2805 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Alors prestation courte, claire, cohérente, position cohérente, franche et honnête aussi.

2810 Alors merci beaucoup monsieur Levasseur.

PAR M. DENIS LEVASSEUR:

Merci beaucoup.

2815

PAR LE PRÉSIDENT:

Très apprécié.

2820

Alors ça applaudit, personne ne m'écoute encore!

PARTI VERT DU QUÉBEC

2825

PAR LE PRÉSIDENT:

J'invite le Parti Vert du Québec, monsieur Xavier Daxhelet.

2830

PAR M. SCOTT MCKAY:

Je vais présenter monsieur Daxhelet. Mon nom est Scott McKay, je suis le chef du Parti vert du Québec, un parti qui convie les Québécoise et les Québécois à faire face au défi du futur et non pas à retourner dans le passé, et à se relever les manches, continuer à se relever les manches pour faire en sorte que le Québec demeure le leader, un leader au niveau mondial au niveau des énergies renouvelables.

2835

Et pour nous, il faut pas se complaire dans le passé, un passé qui nous a permis de nous réaliser avec la construction de grands barrages. Et pour nous, au Parti vert du Québec, l'avenir réside dans relever les défis par rapport aux changements climatiques.

2840

On aime à rappeler qu'il est pas trop tard pour éviter les pires conséquences des changements climatiques, à condition que notre société se mobilise, que nous posions des gestes fermes et surtout cohérents et pour nous, le projet de Rabaska ne va pas du tout dans cette direction-là.

2845

Alors sans plus tarder, je vais céder la parole à Xavier Daxhelet qui est notre porte-parole en matière d'énergie au Parti vert.

2850

Monsieur Daxhelet a un diplôme de doctorat en physique, il est aussi professeur associé à l'École polytechnique de Montréal, mais c'est surtout un citoyen modèle qui s'est impliqué à plusieurs niveaux, au niveau social et politique; qui a été un des piliers de la lutte contre la centrale de gaz du Suroît. Et je suis très fier de pouvoir le présenter et l'avoir à mes côtés.

2855 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors monsieur Daxhelet, allez-y.

2860 **PAR M. XAVIER DAXHELET:**

Bonjour monsieur le Président. D'abord pour rappeler un peu le contexte aussi de notre position. Tout d'abord, nous ne sommes pas des habitants de Lévis, nous sommes même pas mal plus loin.

2865 Le contexte est surtout, la dernière conférence du GIEC qui ont certifié que le changement climatique était bien dû à l'activité humaine et aussi dans le contexte, il y a quelques mois, du rapport de l'économiste Nicholas Stern qui préconisait en fait à l'humanité de baisser ses émissions d'au moins de quatre-vingts pour cent (80 %) d'ici 2050, sinon, si on le fait pas, et ça, c'est seulement pour stabiliser le climat deux (2) fois la densité de CO₂ à l'époque préindustrielle, si on le faisait pas, la crise économique mondiale serait pire que les
2870 années trente et la Deuxième Guerre réunies.

Donc il faut voir que si on n'agit pas tout de suite, ça va être bien pire qu'avant. Donc c'est sûr qu'on a peut-être des bénéfices économiques à court terme présentement dans le
2875 projet qui est évident, mais à long terme, on est perdant. Donc il faut voir ça de façon beaucoup plus globale et je pense nationale et même internationale.

Donc c'est dans ce contexte-là qu'on a fait notre présentation. Donc on s'est basé beaucoup sur ce rapport en fait qui est de Ressources naturelles Canada qui a été publié il y a
2880 quelques mois, je pense que c'est au mois de septembre, si je me souviens bien, où il y a plein de choses très intéressantes là-dedans. C'est les perspectives énergétiques du Canada.

Pour moi, en fait, ce rapport et les scénarios qu'il y a dans ce document sont en fait, enfin pour moi, les choses à ne pas faire, et c'est vraiment ce qui devrait arriver si on ne fait
2885 rien.

Parce que, on va le voir un peu, dans ce contexte-ci, on nous dit que par exemple, au Québec, eh bien, les émissions de gaz à effet de serre vont augmenter d'ici 2020 de vingt pour cent (20 %) alors que normalement, nous devrions diminuer, si on met 92 à 2005 à peu près,
2890 nous devrions atteindre quatre-vingt virgule quatre (80,4 %) normalement en 2010.

Donc si on suit ici ce scénario est réaliste, donc comme je dis, c'est le pire des cas, on est vraiment dans le trouble, on n'est vraiment pas dans la bonne direction. Et, encore une fois, je le répète, nous sommes en période de crise. C'est pas une crise économique, mais c'est une
2895 crise écologique mondiale. Il faut agir absolument.

Là, aussi dans ce document-là, on nous dit que treize pour cent (13 %) de cette augmentation-là est dû au gaz naturel, à l'augmentation de la consommation du gaz naturel au Québec.

2900

D'ailleurs là-dedans, on donne plusieurs cas de centrales thermiques au gaz naturel qui vont être construites au Québec. Alors en tant qu'opposants à la centrale thermique du Suroît, c'est assez alarmant.

2905

En Ontario, dans ce document, on nous prédit bien effectivement que les centrales thermiques au charbon vont être fermées d'ici 2020. Donc ici, j'ai mis les émissions qui sont reliées à la production d'électricité en Ontario, et on voit bien que ça tombe à zéro d'ici 2020. Bien qu'avant, ça a augmenté en 2010, mais d'ici 2020, ça tombe à zéro.

2910

Parce que le promoteur nous dit, enfin je pense, d'après les documents, arrête pas de nous répéter que, bon, en donnant du gaz naturel ici au Québec, on va en envoyer en Ontario qui pourra, à ce moment-là, changer et donc remplacer les centrales thermiques au charbon et donc, comme le gaz naturel est plus efficace, bien, ça va baisser les émissions.

2915

En réalité, ce que prévoit le scénario ici, c'est qu'en fait, ça va remplacer, oui, mais les émissions ne baisseront pas du tout; en fait, elles sont quasiment stables sur la période, en fait pas stables, mais elles vont revenir au point de 2005 mais seulement en 2020, en augmentant assez drastiquement entre la période 2010 et 2015.

2920

Donc en fait, le gaz naturel livré en Ontario ne réduira absolument pas les émissions de gaz à effet de serre, si ce scénario se concrétise.

2925

Et en fait, le document prévoit qu'également, les émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario vont augmenter de vingt pour cent (20 %). Encore une fois, c'est vraiment dans le cas où rien ne se fait.

Je pense que c'est les prévisions qui ont été basées, en fait, pour l'étude de marché du projet.

2930

Et ici, encore une fois, en Ontario, de cette augmentation-là, vingt-quatre pour cent (24 %) de cette augmentation-là va contribuer à l'augmentation donc de la consommation de gaz naturel. Il y a d'autres choses, mais le gaz naturel également.

2935

Il faut quand même dire que nous sommes conscients que le gaz naturel en remplaçant le charbon est moins polluant, ça, c'est sûr. Ce qu'on parle ici, c'est des gaz à effet de serre, en termes d'autres émissions, je suis d'accord que le même rendement énergétique est beaucoup moins polluant par le gaz naturel.

2940 Mais en fait, ce que nous dit ce document-là, c'est que c'est pas une question de remplacement, c'est une question de remplacement et d'ajout. Parce qu'on a une offre et il va y avoir à ce moment-là une demande qui va être créée.

2945 Et d'ailleurs ici, on prévoit d'ailleurs que l'augmentation de la demande au Québec, un point deux gigamètres cubes ($1,2 \text{ Gm}^3$), ce qui représente à peu près, je dirais, en dessous d'un quart ($\frac{1}{4}$) de ce que le projet veut livrer, il faut dire qu'il y a d'autres projets aussi de ports méthaniers. D'ailleurs, on va parler aussi dans cette présentation. Il y a en a trois (3), trois (3) projets ici au Québec, celui de Gros-Cacouna premièrement qui a déjà été passé au BAPE, il y a celui-ci et puis après ça, il y a un autre projet qui est le double de celui-ci d'ailleurs qui est dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans lequel il y aura une centrale thermique qui va être incluse dans ce projet.

2950 En Ontario, même chose, selon toujours ce scénario que moi, j'appelle scénario catastrophe, parce que si ce scénario arrivait, les deux (2) provinces augmenteraient les émissions de gaz à effet de serre de vingt pour cent (20 %), ce qui vraiment va dans la très mauvaise direction.

2955 Et si on fait la somme des deux (2), on arrive à peu près à six gigamètres cubes (6 Gm^3), donc ça, c'est par année, d'ici 2020, c'est ce que va livrer en fait le promoteur à peu près, c'est cinq point deux gigamètres cubes ($5,2 \text{ Gm}^3$) par année que va livrer le promoteur.

2960 Mais en fait, on voit que c'est bien en deçà de l'offre de la distribution de tout, des trois (3) ports méthaniers qui sont en projet ici.

2965 Donc on va récapituler un peu ici! Le développement durable, on pose toujours la question, on va se la poser plusieurs fois d'ailleurs dans cette présentation, donc distribution ici, de cinq point deux gigamètres cubes ($5,2 \text{ Gm}^3$) par année, pour le présent projet, qui correspond grosso modo d'ici à 2020 à l'augmentation de la demande en Ontario et au Québec.

2970 La combustion de tout ce gaz, parce que ce gaz va être utilisé seulement à la combustion, on va pas en faire autre chose que le brûler, et brûler ce gaz-là va générer quatorze mégatonnes (14 Mt) de gaz à effet de serre par année. Entre les conversions entre mètres cubes et mégatonnes, il y a des différences, il y a des optimistes et des pessimistes, là, ça, ces chiffres-là viennent en fait des conversions non pas du promoteur mais de la situation des producteurs de produits chimiques du Canada.

2975 Les trois (3) projets, vingt gigamètres cubes (20 Gm^3) par année qui vont être livrés, donc bien au-dessus de l'augmentation de la demande et donc ces trois (3) projets vont générer cinquante-quatre mégatonnes (54 Mt) de gaz à effet de serre par année. Ce qui est en fait à peu près soixante pour cent (60 %) de ce qu'on émet actuellement.

2980 Alors on pourrait dire est-ce qu'on a vraiment une industrie de développement durable!
On peut voir un article ici dans le journal Les Affaires qui a été publié au mois de mai où lequel
le président de Gaz Métropolitain, monsieur Robert Tessier, président donc de Gaz Métro, nous
disait que le Québec perd sept gigadollars (7 G\$), donc sept milliards de dollars (7 G\$) de
revenus en se chauffant à l'électricité. Bon, puis en plus, il nous dit qu'au Québec, encore une
2985 fois, tous les opposants s'opposent à tout. Dès qu'il y a un projet probablement intéressant, il y
a toujours des opposants, que ce soit celui du casino, du Mont Orford ou la centrale thermique
du Suroît.

2990 Moi, je dis une chose! On s'oppose pas à tous les projets, c'est faux. On s'oppose aux
mauvais projets. Il faudrait qu'il y ait des bons projets qui nous soient aussi soumis, mais
malheureusement, les bons projets qui sont souvent très bénéfiques pour l'ensemble du
Québec le sont beaucoup moins pour certains investisseurs, seulement pour une petite élite,
une petite clique en fait d'investisseurs. C'est ça qui est le problème.

2995 Mais il faudrait qu'on ait des projets à grande envergure qui soient bénéfiques pour tout
le Québec, l'ensemble du Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

3000 Mais j'aimerais, monsieur Daxhelet, juste une parenthèse! Est-ce que les calculs que
monsieur Jean-Paul Gagné fait ici, avez-vous regardé ça pour voir si c'est faux ou vrai?

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3005 Bien, j'en parle après. Alors justement, développement durable de monsieur Tessier.
En fait, les points d'interrogation, on voit bien un peu à quoi ça correspond, c'est plutôt en fait,
développement durable, en fait, une croissance économique durable. C'est plutôt ça qu'on veut
parler.

3010 Alors monsieur Tessier nous dit, sept milliards de dollars (7 G\$) par année en se
chauffant à l'électricité. Moi, j'ai fait les calculs pour voir un peu à quoi ça correspondait. Il dit
pas qui, contre qui, il chauffe quoi, moi, j'ai considéré les résidents! Alors si c'était les
résidences qui se chauffaient à l'électricité, bien en fait, c'est largement surestimé d'un facteur
quatre (4), selon moi. Parce qu'il faudrait vendre l'électricité à l'étranger à vingt-cinq cents
3015 (25 ¢) pour avoir ce type de chiffre. Donc c'est surestimé.

3020 Mais ce que ne dit pas monsieur Tessier, par exemple, c'est que si on convertit les deux
millions (2 M) de logements de chauffage au gaz, on augmenterait les émissions de gaz à effet
de serre du Québec de vingt-trois pour cent (23 %). Ça, c'est complètement inadmissible. Je
sais que ça, monsieur Tessier, il s'en fout, il est au gaz.

PAR LE PRÉSIDENT:

3025 Mais monsieur Tessier pense probablement, comme le Québec a la moitié per capita des émissions canadiennes, à présenter cet argument.

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3030 Donc on peut augmenter. Bien oui, c'est sûr. C'est vraiment une réflexion de développement durable, c'est évident!

Et donc par contre, nous, on s'oppose pas à tout, on propose des choses aussi.

3035 Exemple, si nous aussi on y va dans la même logique, si on dit, bien nous, on va convertir tous les logements qui se chauffent à l'électricité et non à l'électricité à la géothermie, bon évidemment, c'est utopique, mais supposons, c'est juste pour avoir des chiffres comparables! Bien en fait, on diminuerait les émissions de gaz à effet de serre du Québec de sept pour cent (7 %) juste en faisant cette chose-là, et puis on économiserait, on ferait une économie d'énergie d'à peu près neuf virgule un térawattheures (9,1 TWh).

3040 Parce qu'il faut dire que la géothermie permet de diviser par deux (2) à peu près l'énergie du chauffage, donc c'est assez substantiel. Deux (2) minimum, c'est plus que ça.

3045 Et en plus, le domaine du marché de l'efficacité énergétique a un potentiel de création d'emplois qui est plus de cent (100) fois celui du projet. Donc c'est sûr que c'est souvent les gouvernements qui investissent dans ce type de marché, mais dans le fond, les sociétés, les entreprises pourraient aussi investir dans l'efficacité énergétique, créeraient de l'emploi, en plus d'économiser de l'énergie, et donc ça leur coûterait moins cher au bout de la liste. Donc c'est quelque chose, mais ça, c'est un projet de société qui doit être en fait, c'est pas quelqu'un, juste
3050 une petite entreprise qui peut le diriger, il faut que ce soit fait d'en haut, soit un gouvernement ou une volonté collective.

3055 Alors l'hypothèse de réduction du promoteur, on voit ce tableau ici qui est assez, bon, qui a l'air assez éloquent, il y a des plus et des moins, tout ça. Bien en fait, si on regarde tout ça, est-ce que c'est plausible! C'est un scénario. C'est pas une projection, c'est un scénario.

3060 En fait, moi, réduction de un point quatre-vingt-six mégatonnes (1,86 Mt), moi, je suis sûr que cette évaluation est vraie à plus ou moins quatorze mégatonnes (± 14 Mt). Moi, je suis convaincu de ça.

Je pense que cette hypothèse-là est complètement farfelue et autant on pourrait dire la météo qui va faire ici l'année prochaine! Je pense que j'ai autant de chances que ce soit vrai, je veux dire à la température près, exactement, que les prévisions qui sont ici.

3065 D'ailleurs, une autre preuve! Il y a eu un article qui est paru le 20 janvier dans le journal
Les Affaires qui nous dit que les sables bitumineux d'Alberta, parce qu'on nous dit aussi, une
autre hypothèse, c'est que, bien, on va remplacer le gaz de l'Ontario, on va remplacer le gaz de
l'Ontario en fait qui provenait de l'Alberta, pour un peu expliquer le précédent tableau, et qui va
3070 en fait alimenter en gaz naturel de l'Alberta en fait, les États-Unis qui vont se chauffer au
mazout, qui se chauffaient au mazout, donc on va les convertir au gaz, et puis, bon, on va
régler tout ça.

Mais ici, ce qu'on nous dit dans le milieu des affaires, bon placement à long terme, mais
des risques à ne pas négliger. Et les risques c'est quoi? Bien, c'est l'approvisionnement en gaz
3075 naturel en Alberta.

Ce qu'on nous dit là-dedans, c'est qu'en fait, il va y avoir certains problèmes d'ici 2020,
c'est que l'Alberta va manquer de gaz parce qu'on va augmenter la production de pétrole avec
les sables bitumineux. En plus, si vous avez vu le reportage de Enjeux récemment, où ce qu'il
3080 y avait un accord dans lequel, bon, je sais pas de quel niveau que c'est exactement, mais que
ça se fait, que de quintupler en fait la production de pétrole en Alberta. On va en avoir besoin
du gaz à ce moment-là!

Alors ce qu'on fait ici, c'est qu'on va livrer du gaz au Québec pour libérer le gaz albertain
3085 pour permettre en fait de faire plus de pétrole en Alberta à meilleur coût et donc, de polluer
encore plus, parce que les sables bitumineux, c'est bien une production la plus polluante au
Canada.

Donc ce projet va en fait encourager la production de pétrole en Alberta. Ce qui est
3090 complètement inacceptable.

Donc justement, selon encore le même document de tantôt, on nous dit que d'ici 2005 à
2020, bien, les producteurs de pétrole en Alberta prévoient augmenter leur achat de gaz naturel
à plus de onze virgule cinq gigamètres cubes (11,5 Gm³) par année. Ce qui est en fait deux (2)
3095 fois ce que le promoteur ici veut fournir.

Donc on voit bien qu'est-ce qui va se passer, on va avoir, c'est le phénomène de vases
communicants, dans le fond, dans lequel on apporte ici du gaz qui est ici, puis l'autre gaz va
pouvoir servir à mieux polluer dans l'Ouest, dans le fond, pour faire du pétrole.
3100

Et le pétrole, après ça, va être vendu aux États-Unis, donc c'est pas du gaz qu'il va y
avoir aux États-Unis, mais du pétrole ou de l'essence, en fait du pétrole qu'ils vont vendre aux
États-Unis. Du pétrole raffiné, parce qu'ils ont même dit qu'ils préfèrent raffiner en Alberta et
puis vendre le pétrole ou l'essence aux États-Unis, parce que le pétrole, raffiner le pétrole
3105 albertain, ça sent pas bon. Donc on préfère le mettre en Alberta. De le laisser au Canada.

Autre chose à ne pas négliger, et chiffrer c'est un peu difficile à faire, c'est les pertes potentiels d'Hydro-Québec. Parce qu'ici, on veut fournir du gaz pour enfin aussi augmenter, permettre à l'Ontario de construire des centrales thermiques au gaz.

3110

Donc si eux construisent des centrales thermiques au gaz, c'est évidemment, bien, ils auront plus de capacité de production, donc ils auront moins besoin d'importer de l'électricité chez eux alors que nous ici, on construit des barrages, on n'arrête pas de construire des barrages, d'ailleurs plus que des éoliennes, et puis, bien, parce que ça, on n'est pas contre les éoliennes du tout, mais l'électricité va servir à quoi? On va la vendre aux États-Unis, on voudrait la vendre en Ontario, en fait, le Eastmain 2, je pense, qui avait été bâti, les projets sont pour des ventes en Ontario. Mais l'exploitation, ça va un peu nuire à l'exploitation.

3115

Donc ce projet pourra nuire peut-être probablement, comme je dis, donc l'exploitation ici va nuire à une exploitation d'électricité renouvelable et propre du Québec vers l'Ontario et donc ça pourrait correspondre à un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars sur plusieurs années, bon.

3120

Ça, c'est collectivement aussi que c'est une perte pour la collectivité. C'est pas juste les gens locaux. Les gens locaux vont peut-être avoir ici, certaines personnes vont peut-être avoir un accru économique qui est non négligeable, c'est sûr, mais à quel prix globalement! Parce que c'est sûr que si c'est si bon que ça, nous, on n'est pas convaincu du tout.

3125

Donc en conclusion, ce projet va contribuer, ça, on est tout à fait, comme diraient un peu les membres du GIEC, très probablement, ce qui veut dire en fait certainement, à augmenter les émissions de gaz à effet de serre en Amérique du Nord. Ça, c'est sûr. Disons les émissions du promoteur sont tout à fait à rejeter, c'est clair.

3130

L'offre de l'ensemble des trois (3) projets de ports méthaniers supplante largement l'augmentation de la demande, vous pouvez mettre ça, l'augmentation de la demande au Québec et en Ontario, puis si on a de l'offre, donc si on arrive ici avec plein de gaz, bien, il faut l'utiliser. Il va y avoir de la pression pour l'utiliser.

3135

Gaz Métro ne se gêne pas de faire de la publicité à la télévision avec Vivre en bleu, pour que les habitations s'alimentent en gaz naturel plutôt qu'à l'électricité. Mais avant, c'est sûr, le gaz naturel, c'est eux qui le vendent, ils ont intérêt d'avoir le plus possible, c'est une société qui veut rentabiliser sa business. Mais est-ce que cette business-là est correcte et bonne pour tout le Québec ou le reste du Canada, j'en suis pas sûr.

3140

Donc ce projet va contribuer, comme on a dit aussi, à des pertes potentielles de revenus d'Hydro-Québec et aussi, bon, si j'ai pas vraiment parlé ici de cette problématique, mais qui est une problématique assez importante selon moi aussi, c'est que ce projet va contribuer à deux (2) choses.

3145

3150 Une perte de souveraineté, que ce soit du Québec, s'il y a des ventes, des ventes substantielles de ce gaz aux États-Unis, parce que les États-Unis pourraient très bien trouver que c'est un poste, disons une source stratégique d'énergie, et on va certainement dans ces cas-là perdre une certaine souveraineté. Que ce soit au niveau du Québec ou au niveau du Canada, au niveau des deux (2).

3155 Et aussi de la sécurité, donc sécurité, parce que, bon, c'est un projet qui a comme des risques d'accidents. On accroît les risques d'accidents dans la région, mais pas seulement d'accidents, mais qu'est-ce qui nous dit qu'on sera pas plus la cible d'attentats terroristes aussi? On en parle beaucoup.

3160 À Pointe-aux-Trembles, d'ailleurs à Montréal, Gaz Métropolitain, après le 11 septembre, ont peint leurs réservoirs qui étaient en fait bleus avec marqué Gaz Métro bien en vue dessus, ils ont tout peint ça en blanc, juste après le 11 septembre. Et c'était justement pour des cas, pour pas être une cible sur des soi-disant terroristes. Peut-être, oui.

3165 Bien, en faisant ça, on a ici une cible également qui pourrait être potentielle, surtout si on approvisionne les États-Unis, je sais pas, peut-être que les gens pourraient avoir des mauvaises idées, et donc on accroît ici une insécurité, en fait.

3170 Donc pour toutes ces raisons, nous, on est d'avis que ce projet ne devrait pas avoir lieu, ne devrait pas se faire, parce qu'il n'est pas du tout dans le plan de développement durable. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

3175 Merci beaucoup monsieur Daxhelet. Merci beaucoup monsieur McKay.

Je trouve ça inspirant, l'idée que le projet, pourrait conduire à des pertes pour Hydro-Québec, mais c'est un élément – je vois la chaîne de raisonnement...

3180 **PAR M. XAVIER DAXHELET:**

C'est difficile à chiffrer, par exemple.

PAR LE PRÉSIDENT:

3185 C'est difficile à chiffrer, puis il y a possibilité aussi que le gaz naturel vendu en Ontario soit utilisé pour le chauffage de l'espace également.

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3190 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est-à-dire, vous présumez automatiquement que tout irait aux centrales de gaz...

3195

PAR M. XAVIER DAXHELET:

S'il est chauffé, s'il est pris pour le chauffage également, bien, on n'utilise pas moins l'électricité, dans le fond. Donc c'est à peu près le même problème également.

3200

Donc si on a une demande de chauffage, si on n'est pas au gaz, on pourrait aller à l'électricité vendue du Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

3205

Mais il faut se rappeler aussi que le taux de pénétration de chauffage domicile par électricité n'est pas pareil entre...

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3210

Non, le prix n'est pas le même non plus.

PAR LE PRÉSIDENT:

3215

Je vais pas passer à travers les questions qu'on a déjà posées à l'AQLPA, puis qui a très très bien éclairé comme échange!

Juste la question de quintupler la production de pétrole à partir des sables bitumineux, ça a été, je crois que j'ai fait le point hier ou avant-hier, ça, c'est un désir du gouvernement américain, mais ce que nous savons, c'est que le gouvernement canadien, par la voix de son premier ministre, a dit que ça ne se fera pas aux dépens de l'environnement. Du moins, c'est ce qui a été dit.

3220

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3225

Venant de monsieur Harper...

PAR LE PRÉSIDENT:

3230

Je ne veux pas engager une discussion.

Ce serait des intentions à monsieur Harper, et c'est pas le lieu de les discuter, je veux juste rapporter ce qui a été dit.

3235 Mais j'aimerais revenir...

PAR M. SCOTT McKAY:

3240 Vous devriez faire de l'humour aussi!

PAR LE PRÉSIDENT:

Moi?

3245 **PAR M. SCOTT McKAY:**

Oui, oui. Bien, nous dire ça sérieusement par rapport...

PAR LE PRÉSIDENT:

3250 Ah, d'accord! Je pensais que vous me proposiez un changement de carrière!

3255 Mais je reviens à la question de la géothermie qui est effectivement une option comme teneur carbonique zéro pour le chauffage de l'espace, qui est intéressant, vous avez présenté les avantages de ça.

Mais avez-vous fait le tour de la question de combien ça prend d'investissement?

3260 L'option électrique pour le chauffage de l'espace a l'avantage d'être le moins cher côté investissement en capital...

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3265 Et c'est l'investissement, en fait, initial, qui est très important. C'est clair que ça peut pas se faire tout seul. C'est sûr que la géothermie va pas comme ça germer partout spontanément, il faut une aide; il faut une aide soit gouvernementale probablement, ou d'une agence comme l'efficacité énergétique qui soit substantiellement, dont le budget soit agrandi.

PAR LE PRÉSIDENT:

3270 Peut-être Immigration Québec devra ouvrir un bureau en Islande, à Reykjavik aussi?

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3275 Oui, mais là, c'est pas la même chose. C'est pas la même géothermie.

On parle pas de géothermie, d'aller chercher, comment je vais dire, du magma, c'est pas ça la question. C'est de chauffer, donc aller chercher, c'est comme une thermopompe mais plus efficace par la géothermie.

3280

Donc ça, on peut en faire partout, puis ça coûte à peu près, je pense, vingt mille dollars (20 000 \$) par habitation, dans ces eaux-là. C'est sûr que c'est un déboursé à faire...

PAR LE PRÉSIDENT:

3285

Comparativement à des investissements pour le chauffage de l'espace par gaz naturel, ça se compare?

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3290

Bien, puis en plus, on peut faire de la climatisation, ça coûte zéro à faire de la climatisation, parce que la maison est plus chaude que le sol, donc ça coûte pratiquement rien à climatiser. Alors que les coûts de climatisation vont augmenter dans l'avenir avec les changements climatiques.

3295

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord. J'ai posé la question à madame Françoise David l'autre jour, Québec solidaire était avec nous, une question cynique mais qui se pose pareil!

3300

Le gaz naturel accessible de notre planète sera exploité, sera utilisé. L'Inde, la Chine, il y a énormément de marchés, ce sont des pays pas couverts par Kyoto, ce sont des pays sur lesquels on n'a pas de levier en termes de compensation d'augmenter l'intensité carbonique de leur économie, etc., etc.

3305

Le problème de CO₂ est un problème universel, donc ça importe peu la molécule provient de quelle source.

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3310

Exactement.

PAR LE PRÉSIDENT:

3315

Alors, pourquoi renoncer aux avantages éventuels tenant compte du fait qu'on est dans un pays où il y a la vigueur de la société civile que vous représentez, où on a des leviers parce que Kyoto est ratifié, on est capable de venir compenser ça, on est capable de dire même, aller plus loin que compenser ça. Pourquoi renoncer à ça?

3320 Ici, dans un pays qui a des citoyens comme vous, pour ouvrir la porte, est-ce que
l'inventaire de gaz naturel qui reste exploitable va être brûlé en Chine et peut-être elle va
compenser quelques centrales de charbon, mais c'est pas évident parce que l'engagement
n'est pas pareil.

3325 Qu'est-ce que vous dites à quelqu'un qui pose une question cynique comme ça à vous?

PAR M. XAVIER DAXHELET:

3330 Bien, c'est sûr qu'au Québec, juste au Québec, c'est quoi, ça, c'est déjà une grosse – on
n'émet pas beaucoup de gaz à effet de serre, mais justement, c'est ça la force, moi, je pense.

3335 C'est que nous, on a signé Kyoto, je pense qu'il est très possible d'y arriver, de réduire
ça, de réduire notre consommation d'énergie et que ça nous rapporte. Je pense que ça va être
une rationalisation. Et si on montre l'exemple, en montrant, regardez, on fait pas juste
dépenser de l'argent pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, on a investi dans de
nouvelles technologies, on a créé de l'emploi, on est beaucoup plus efficace que vous et on est
maintenant vraiment plus rentable, parce que si on est plus efficace, on est plus rentable!

3340 Et puis de toute façon, il y a des problèmes environnementaux en Chine qui
commencent à être criants, ils commencent à avoir des problèmes; il y a aussi des consciences
qui se font là-bas.

En Inde, c'est peut-être moins évident, mais aussi, il y a des endroits très pollués, mais
surtout en Chine. Ils vont aussi faire le virage à un moment donné, ils n'auront pas le choix.

3345 S'il y a personne qui a montré une vitrine dans le fond de la faisabilité de la technologie
pour arriver à avoir un environnement propre et donc d'essayer d'aller à Kyoto, bon, ils auront
aucun exemple, puis ils vont continuer comme d'habitude.

3350 Je pense que c'est un exemple qu'il faut faire et un exemple qui peut marcher, qui peut
être rentable pour nous.

Voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

3355 Alors monsieur Daxhelet, c'est une contribution très valable aux travaux de la
Commission, monsieur Daxhelet, merci de votre déplacement pour venir partager ça avec nous.
Très apprécié.

3360

LES ENTREPRISE LÉVISIENNES INC.

PAR LE PRÉSIDENT:

3365

Dernière intervention de la soirée, Les Entreprises Lévisiennes inc., monsieur Denis April!

Monsieur April, bonsoir.

3370

PAR M. DENIS APRIL:

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir messieurs les Commissaires!

3375

Je vais vous présenter un bref mémoire qui s'intitule "Rabaska est un bon projet pour Lévis".

Je fais un bref historique de notre entreprise.

3380

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, "Les Entreprises...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 4^e ligne, "... dizaines d'années")

On peut dire plus de trente (30) ans.

3385

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 4^e ligne, "... n'a pas provoqué...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)

3390

Merci de m'avoir écouté.

PAR LE PRÉSIDENT:

3395

C'est la Commission qui vous remercie, monsieur April. C'est clair, votre position. Ça va!

Merci beaucoup monsieur April.

3400

3405

**DROIT DE RECTIFICATION
PROMOTEUR**

PAR LE PRÉSIDENT:

3410

J'invite maintenant monsieur Glenn Kelly à venir pour sa demande de rectification des faits!

PAR M. GLENN KELLY:

3415

Monsieur le Président, aucune demande, aucune rectification.

3420

Nous allons attendre le mémoire final de l'AQLPA pour amener des rectificatifs si tel est le cas. Et nous aurions une demande d'obtenir les diapos du Parti vert, compte tenu qu'ils contiennent beaucoup d'informations qu'on ne retrouve pas dans le mémoire, et nous pourrions ensuite amener des rectificatifs par écrit.

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

3425

Excellent. Je profite, vous pouvez rester, monsieur Kelly! Monsieur Castonguay, j'aimerais, j'ai oublié de vous poser la question, on recevra la version amendée promise quand?

3430

Vous voyez qu'il y a certaines considérations légitimes, on aimerait ajuster le calendrier de travail.

C'est beau vous voir comme ça ensemble!

PAR M. GLENN KELLY:

3435

Je lui ai dit qu'il pouvait s'asseoir, je ne mordais pas!

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

3440

Puis de toute façon, à la pause, moi et monsieur Kelly, on a convenu que sur beaucoup de chiffres on s'entendait, c'est l'interprétation qui différait.

3445

Cela dit, dépendamment du nombre d'heures de sommeil que je suis capable de me priver, d'ici le 12, j'espère vous déposer d'ici le 12 la version finale, en tout cas dans la semaine du 12 février, la semaine prochaine.

PAR LE PRÉSIDENT:

Ou avant.

3450

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

Avant, on peut toujours rêver!

3455

PAR LE PRÉSIDENT:

On a des témoins.

PAR M. GLENN KELLY:

3460

Je peux vous aider!

PAR M. MATHIEU CASTONGUAY:

3465

Je vais vous prendre au mot! Combien de personnes vous m'offrez?

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup monsieur Kelly, monsieur Castonguay, merci.

3470

Alors le rendez-vous demain ne sera pas ici comme vous le savez, ce sera à l'île d'Orléans, et on reviendra ici lundi après.

Merci de votre persévérance et de votre attention. Et on va en voir beaucoup parmi vous demain, j'imagine. Merci.

3475

SÉANCE AJOURNÉE AU 7 FÉVRIER 2007 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

3480

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

3485

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.